



# Chanegriha préside la réunion

(P5)

● GUERRE DU GÉNOCIDE À GHAZA

L'armée sioniste vole les organes des corps des martyrs palestiniens à Khan Yunis

(P12)

# LE MAGHREB

## Le Quotidien de l'Économie

### LE PROJET "BALADNA" DE PRODUCTION DE LAIT EN POUDRE

# La première phase de production débutera en 2026



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a affirmé, mercredi à Alger, que la première phase de production du projet de la société qatarie "Baladna", de production de lait en poudre dans le sud du pays, notamment dans la wilaya d'Adrar, débuterait en 2026. Lors d'une conférence de presse qu'il a animée avec le membre délégué de la société qatarie, Ramez Al Khayyat, en marge de la cérémonie de signature de l'accord-cadre entre son département ministériel et la société qatarie pour la réalisation de ce projet, M. Cherfa a souligné que "la production se fera en 4 phases, la première débutera à l'horizon 2026 et la dernière aura lieu 9 ans après le lancement du projet".

(Lire en Page 3)

● HADJ 2024

## Dernier délai pour la délivrance des visas fixé au 29 avril

(P4)

● SERVICES FINANCIERS ET COUVERTURE BANCAIRE

## Des "résultats encourageants" pour l'Algérie

(P4)

● ATAF :

## « La Réunion consultative entre les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, une "réussite" »

(P5)

## Haiti : la pire crise humanitaire depuis le tremblement de terre de 2010



**L**e directeur du Programme alimentaire mondial (PAM), Carl Skau, a déclaré jeudi que Haïti était confronté à la pire crise humanitaire depuis le tremblement de terre de 2010. Lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York, le directeur des opérations de l'agence a donné des détails sur sa récente visite dans le pays et a souligné que « la moitié des Haïtiens souffrent d'insécurité alimentaire ». Il a souligné que « la crise sécuritaire dans le pays est la principale cause d'autres problèmes humanitaires. La violence a généré des déplacements et des dysfonctionnements économiques, aggravant la vulnérabilité de la population dans toute la région ».

Selon l'ONU, Haïti connaît l'un des niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés au monde. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a triplé depuis 2016. Au total, 4,35 millions de Haïtiens, soit près de la moitié de la population, n'ont pas assez à manger et 1,4 million sont confrontés à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence. La malnutrition aiguë globale touche 7,2 % des enfants de moins de cinq ans, tandis que 66 % des enfants du même groupe d'âge souffrent d'anémie, d'après les données de l'ONU. Aussi, les mauvais résultats de l'agriculture et la forte dépendance aux importations génèrent également une insécurité alimentaire. Cela rend le pays vulnérable à l'inflation et à la volatilité des prix sur les marchés internationaux. Ces problèmes ont été aggravés par une série de catastrophes au cours des deux dernières décennies, notamment des tempêtes, des inondations, des glissements de terrain, des sécheresses et des tremblements de terre.

Dans l'Indice de risque climatique 2021, Haïti se classe au troisième rang des pays les plus touchés par les événements météorologiques extrêmes de 2000 à 2019.

## Burkina Faso : Une soixantaine de terroristes neutralisés dans l'Est

**L'**armée burkinabèe a mené deux opérations, ces derniers jours, dans la région orientale du pays, qui lui a permis de neutraliser une soixantaine de terroristes et de saisir leur logistique, ont rapporté jeudi des médias locaux.

Selon des médias, l'armée burkinabèe a expliqué que le 22 avril, sur la base de renseignements, ses forces avaient découvert une base en construction dans la zone de Boungou, dans la région de l'Est. A la suite de cette découverte, « deux opérations ont été menées conduisant à la neutralisation d'une soixantaine de terroristes et la destruction complète de ladite base ». Depuis 2015, les conflits dans ce pays d'Afrique de l'Ouest ont coûté la vie à de nombreuses personnes et fait des milliers de déplacés.

## Kendji Girac blessé par balle

**L**e chanteur de 27 ans, qui a été retrouvé blessé par balle le 22 avril à Biscarosse, dans les Landes, aurait voulu faire peur à sa compagne avec laquelle il venait de se disputer. Il a retourné l'arme contre lui, sans vérifier si elle était chargée. Le chanteur Kendji Girac, âgé de 27 ans, a été blessé d'une balle dans le thorax le 22 avril, sur l'aire de grand passage de Biscarosse, dans les Landes. Il est encore à l'hôpital Haut-Lévêque du CHU de Bordeaux mais ses jours ne sont plus en danger. Le procureur de la République de Mont-de-Marsan, Olivier Janson, rapporte qu'il voulait simuler un suicide, pour retenir sa compagne avec laquelle il avait eu une violente dispute. Très alcoolisé, il avait oublié de vérifier l'état du chargeur.

L'enquête ouverte pour tentative d'homicide volontaire n'a plus lieu d'être puisque les deux hypothèses retenues sont celle d'une tentative de suicide réelle ou simulée. Comme ni l'une ni l'autre ne constituent une infraction, la procédure judiciaire va s'éteindre dans cette affaire;

## ONU : L'insécurité alimentaire dans le monde s'est aggravée en 2023

**L**a faim s'est intensifiée dans le monde en 2023, près de 282 millions de personnes dans 59 pays étant confrontées à une insécurité alimentaire aiguë sous l'effet des conflits, mais aussi d'événements météorologiques extrêmes et de chocs économiques, alertent mercredi 16 organisations de l'ONU et humanitaires.

C'est 24 millions de plus qu'en 2022, détaille le dernier rapport mondial sur les crises alimentaires du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN), pour qui les perspectives restent « sombres » pour l'année en cours. C'est aussi la cinquième année consécutive où le nombre de personnes en état d'insécurité alimentaire augmente. Cette aggravation est en partie due à un élargissement des zones couvertes par le rapport. Cela fait suite à « des chocs nouveaux ou intensifiés » ainsi qu'à « une détérioration marquée dans des contextes de crises alimentaires » dans certains pays, explique Fleur Wouterse, directrice adjointe du bureau des urgences et de la résilience de l'agence des Nations unies pour l'agriculture FAO. Depuis le lancement de ce rapport en 2016 par le Réseau mondial contre les crises alimentaires, une alliance fédérant des organisations onusiennes, l'Union européenne, les Etats-Unis et des organisations humanitaires, « le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire est passé de 108 millions à 282 millions, tandis que la prévalence (la part de la population touchée au sein des zones concernées, NDLR) est passée de 11% à 22% », indique Fleur Wouterse. Selon le rapport, les situations de conflit ou d'insécurité sont devenues en 2023 la principale cause d'insécurité alimentaire aiguë dans 20 pays ou territoires, où 135 millions de personnes en ont souffert. Viennent ensuite les chocs économiques (principale cause pour 75 millions de personnes dans 21 pays) et les événements climatiques extrêmes comme les inondations ou les sécheresses (72 millions de personnes dans 18 pays).



## Renault fournit 180 véhicules durant le tournoi de Roland-Garros pour les joueurs

**P**our la 3e année consécutive, Renault est le partenaire privilégié de Roland-Garros. Le constructeur fournit notamment 180 véhicules durant le tournoi pour les joueurs, officiels, VIP, etc. Et surtout, l'édition 2024 sera marquée par le lancement de la série spéciale Renault 5 E-Tech electric Roland-Garros. Cette version arborera notamment une couleur inédite, le « Gris schiste mat » en exclusivité, mais pourra aussi être commandée en Blanc nacré, Bleu nocturne et Noir étoilé. Toutes seront associées à un jonc de toit chromé et à des jantes de 18" en noir brillant.

À la base de la portière avant, un logo Roland-Garros est mis en lumière au centre d'un graphisme en « Croix de Saint-André », évocateur de l'architecture du stade. Motif que l'on retrouve également à bord, sur le seuil de porte. Mais la principale exclusivité de cet habitacle vient plutôt de sa sellerie spécifique, en matériaux recyclés arborant le logo du tournoi parisien. Et surtout, de ses tapis de sol couleur terre battue, que l'on retrouve également sur le fond antidérapant du chargeur par induction au pied de la console.

La Renault 5 E-Tech electric Roland-Garros sera présentée sur un stand durant tout le tournoi qui se tiendra cette année du 20 mai au 9 juin.



## France Travail : Les incivilités des usagers en hausse de 12 % en 2023

**A**gressions, incivilités, mais aussi expressions d'intention suicidaire des usagers... Un document interne, dévoilé par Politis, révèle une montée des violences en 2023 au sein de France Travail (ex-Pôle Emploi). En un an, l'organisme a ainsi enregistré près de 16.000 signalements d'agressions à travers ses 900 agences, contre 14.200 en 2022, soit 12 % de hausse. Les incivilités déclarées ont augmenté de 17 % (+ 82 % depuis 2019), les agressions verbales de 8 % (+ 37 % depuis 2019).

Concernant les expressions d'intention suicidaire d'un usager constatées par des agents, le chiffre s'élève à 3.040 cas, en hausse de 8,7 % par rapport à 2022. C'est trois fois plus qu'en 2019, il y a cinq ans. Le nombre d'agressions physiques reste quant à lui stable et représente moins de 1 % des signalements. Selon le document, « sur les 143 agressions physiques déclarées en 2023, 45 sont des agressions physiques avérées sur agent et survenues en agence ou à proximité ».

« Cette augmentation des signalements d'agression est surtout apparue depuis 2019, une augmentation que nous pouvons relier aux modifications d'indemnisation de l'assurance-chômage », explique Christophe Moreau, membre du bureau national du syndicat SNU (FSU), précisant que son syndicat « réclame depuis longtemps une systématisation de déclaration d'accident du travail pour chaque agression ».

L'année dernière, France Travail avait assuré mettre en place des mesures « dans le cadre d'une stratégie globale ». L'opérateur avait alors cité « la protection des sites avec le renforcement des équipements de sûreté, la généralisation de la vidéoprotection dans les agences et le développement d'outils d'alerte », pour que les agents signalent des « situations urgentes », ou la « formation des collaborateurs à la désescalade et à la gestion des tensions ». Sur la généralisation de la mise en place de la vidéoprotection, Christophe Moreau a estimé que cette mesure n'a pas entraîné de réduction particulière du nombre d'agressions « dans les agences où cela a été mis en place ».

PROJET "BALADNA" DE PRODUCTION DE LAIT EN POUDRE

# Première phase de production débutera en 2026

**Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a affirmé, mercredi à Alger, que la première phase de production du projet de la société qatarie "Baladna", de production de lait en poudre dans le sud du pays, notamment dans la wilaya d'Adrar, débuterait en 2026.**

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée avec le membre délégué de la société qatarie, Ramez Al Khayyat, en marge de la cérémonie de signature de l'accord-cadre entre son département ministériel et la société qatarie pour la réalisation de ce projet, M. Cherfa a souligné que "la production se fera en 4 phases, la première débutera à l'horizon 2026 et la dernière aura lieu 9 ans après le lancement du projet". A cet effet, le ministre a indiqué que la signature qui a eu lieu, mercredi, sera suivie de la signature de plusieurs autres accords dans le cadre de la concrétisation de ce projet. Il s'agit essentiellement des statuts de partenariat, la Convention entre actionnaires, l'accord d'acquisition de lait, outre celui relatif à la concession pour mettre 117.000 ha à la disposition de la joint-venture,

selon les explications fournies par M. Cherfa. Pour accompagner le projet et faciliter toutes les procédures pour le démarrage des travaux cette année, il sera procédé à l'installation "en l'espace de 15 jours" d'une commission mixte composée de "Baladna", des administrateurs, des techniciens et des responsables locaux et une visite sera effectuée, jeudi, dans les zones où le projet sera réalisé.

Quant au financement, M. Cherfa a rappelé qu'il sera conjoint, à hauteur de 51 % de la part de la joint-venture qui sera créée et 49 % de crédits de banques algériennes. La joint-venture qui gèrera le projet sera détenue à 49% par le Fonds national d'investissement (FNI) et à 51% par la partie qatarie. Le projet "Baladna" n'affectera pas les autres producteurs de lait, car les produits de la nouvelle société couvriront 50 % de la demande nationale de lait subventionné", a fait savoir le ministre, rappelant que la consommation nationale de lait est estimée à 5 milliards de litres/an.

Le premier objectif du projet est de répondre aux besoins nationaux, a-t-il ajouté, notant que l'excédent de la production pourrait être orientée vers l'exportation.

M. Al Khayyat a, quant à lui, souligné que la signature de l'accord était intervenue après 20 mois d'études, de discussions et de planification, affirmant que la société "Baladna Al Djazair" était "le plus grand projet agricole et industriel intégré de production de lait en poudre au monde".

Le projet permettra, selon M. Al Khayyat de produire près de 194.000 tonnes de lait en poudre par an. Dans la première phase, une ferme sera aménagée pour répondre aux besoins en fourrage, une autre d'une capacité d'accueil de 50.000 têtes bovines sera conçue et des lignes de production modernes de lait en poudre installées.

A la neuvième année du projet, le nombre total de têtes bovines devrait atteindre 270.000, avec une production d'environ 1,7 milliard de litres de lait par an. Le responsable a indiqué que la

société investirait dans "la création de complexes dans différentes régions du pays, chacun comprenant une ferme où seront cultivés les produits de fourrage, une ferme d'élevage de bovins et une usine de lait en poudre", soulignant que la société s'appuiera sur des fermes modernes pour fournir du fourrage, du maïs et du blé, ainsi que sur un système avancé de gestion de la santé des bovins.

S'agissant de la date du lancement des travaux du projet, M. Al Khayyat a révélé qu'elle était prévue pour octobre 2024, précisant que les études seront finalisées d'ici à deux ou trois mois.

Après avoir affirmé que la société œuvrera également avec les éleveurs locaux en vue d'exploiter le lait qu'ils produisent, le même responsable a fait savoir que la société "Baladna" a atteint un taux élevé de productivité au Qatar qui s'élève à 40 litres/jour par vache.

Il a expliqué que le projet sera lancé par la production du lait en poudre dans un premier temps, avant de lancer la production de 250 autres produits, dont le lait en poudre infantile

Pour rappel, l'accord a été paraphé par la Directrice générale de l'investissement agricole et du foncier au ministère, Souad Assous, et le président du Conseil d'administration de la société "Baladna", Mohamad Moutaz Al-Khayyat, en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, du ministre des Finances, Laâziz Faïd, du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Etaient présents également à la cérémonie de signature, le Conseiller auprès du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, et des responsables de plusieurs institutions et organi-



sations, ainsi que l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al-Naama. Cet accord porte sur la réalisation d'un projet structurant consistant à la création de fermes d'élevage intégrées de vaches laitières et de la

production de lait en poudre, à travers ce partenariat entre la société qatarie "Baladna" et l'Etat algérien, représenté par le Fonds national d'investissement (FNI).

Hamza B.

## LA CONJONCTURE

Par R. N.

### Plusieurs avantages prévus pour motiver les opérateurs de transport maritime

Le gouvernement prévoit plusieurs avantages et facilitations en faveur des opérateurs souhaitant investir dans le domaine des transports maritimes, a affirmé mercredi à Alger, un responsable au ministère des Transports. S'exprimant lors de la 1ère édition du Forum maritime d'Alger, organisée par Global Trade Support, le sous-directeur chargé du transport maritime et activités auxiliaires au ministère, Kamel Si Kaddour, a indiqué que parmi ces principaux avantages prévus, l'octroi d'une concession de 10 ans renouvelable et l'accompagnement de ces opérateurs auprès des institutions financières pour leur faciliter l'accès au crédit. "Il y a une certaine réticence de la part des banques et institutions financières par rapport à ce type d'investissement et notre rôle c'est de les convaincre de son intérêt pour le développement économique et commercial du pays", a-t-il fait valoir. Le responsable a affirmé, dans ce sens, la tenue de plusieurs réunions entre le ministère des Transports et celui des Finances dans l'objectif de permettre à ces opérateurs de contracter des crédits. Parmi les facilitations accordées, M. Si Kaddour a également cité l'allègement des conditions relatives à l'état des navires. "Plusieurs opérateurs ont exprimé leur souci concernant l'investissement relatif à l'acquisition d'un navire neuf vu son prix très coûteux", a-t-il fait savoir, en expliquant que le cadre juridique en vigueur relatif à la concession d'exploitation des services de transport de passagers et de marchandise, exige que le navire à exploiter doit avoir moins de 15 ans d'âge. "En réponse à leur préoccupation, un arrêté interministériel fixant les conditions et les modalités de dédouanement des navires à état usagés (de plus de 15 ans) pour l'exploitation a été promulgué après concertation entre le ministère des Transports et celui des Finances", a-t-il indiqué. En vertu de cet arrêté, "des dérogations d'âge peuvent être accordées par les services chargés de la marine marchande lorsque l'état du navire est jugé satisfaisant suite à une inspection technique effectuée par un organisme habilité désigné par le ministère", a-t-il encore détaillé. Il a précisé qu'il existe une concession pour assurer les deux services (le transport de passagers et de marchandises) et une autre pour un seul type d'activité. La durée de la concession est de 10 ans renouvelables. Pour sa part, Abdelkrim Rezal, expert et ancien directeur au ministère, a mis en avant l'importance de la flotte maritime nationale soulignant la nécessité de moderniser davantage les onze ports existants pour les mettre au diapason des mutations enregistrées au niveau du commerce national et international. "L'Algérie est en phase de reconstituer le transport maritime dans son intégralité dans le cadre de sa nouvelle stratégie orientée vers la diversification de l'économie nationale et la promotion des exportations hors hydrocarbures", a-t-il souligné, en rappelant que l'état a mobilisé des investissements importants pour la modernisation de ses infrastructures portuaires en vue de les hisser aux standards internationaux. Rezal a cité les terminaux de conteneurs d'Alger et d'Oran et celui de Djen Djen bientôt opérationnel avec une possibilité de son extension pour pouvoir accueillir des navires de grande taille. Il a considéré que ce renforcement des capacités nationales de transport à l'import et à l'export réduirait les coûts et les délais d'acheminement des marchandises de manière substantielle, tout en permettant à l'Algérie de se positionner en tant qu'acteur principal dans le développement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

R.N

## TRANSPORT FERROVIAIRE

### Programme global de modernisation et de développement des réseaux

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a évoqué, jeudi à Alger, le lancement d'un programme global de modernisation et de développement des réseaux ferroviaires, susceptible d'augmenter la vitesse des trains et de réduire la durée des dessertes. Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, M. Zahana a souligné que dans le cadre de l'intérêt particulier accordé par l'Etat à la modernisation et au développement des réseaux ferroviaires, la Société nationale des transports ferroviaires

(SNTF) a obtenu, au titre de l'exercice financier 2023-2024, les affectations financières nécessaires pour assurer la maintenance des structures de base des réseaux ferroviaires.

A cet effet, le ministre a affirmé le lancement d'un programme global "urgent" de recensement et de traitement des points noirs au niveau des réseaux ferroviaires, en vue d'augmenter la vitesse des trains, de réduire la durée des dessertes, et d'accroître leur nombre. Les appels d'offres pour le choix des maîtres-d'œuvre ont été lancés, a-t-il ajouté. Zahana est revenu, en outre, sur

le programme de renforcement de la flotte de la société en locomotives et wagons motorisés, valable jusqu'en 2040 pour répondre aux besoins d'exploitation futurs.

Par ailleurs, et par souci de réduire les accidents de la route, le ministre a affirmé que son département aspirait "à élaborer une feuille de route, dans les prochains jours, pour sensibiliser les opérateurs dans le domaine du transport urbain de personnes et marchandises, aux risques des accidents, l'objectif étant d'en réduire l'impact".

NESDA

## Bilal Achacha nouveau DG

**L**e ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie d'installation du nouveau Directeur général (DG) de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency, NESDA), Bilal Achacha, en remplacement de Hakim Bekkadour, chargé auparavant de la gestion de l'Agence.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée au siège de la Direction générale de la NESDA, en présence de cadres du ministère, M. Oualid a salué la carrière académique et professionnelle de M. Achacha qui "possède une grande expérience dans le domaine de la restructuration au niveau des institutions pour lesquelles il a travaillé".

Le ministre a également indiqué que l'expérience dont jouit le nouveau Directeur général dans le domaine bancaire et financier "lui permettra d'ériger l'Agence en outil efficace pour l'économie nationale et une source de financement et d'accompagnement des entrepreneurs".

"Les réformes que connaît l'Agence visent à créer un climat favorable aux micro-entreprises et à leur conférer davantage de compétitivité sur la scène économique", a-t-il ajouté, précisant que "la prochaine phase sera celle du renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat auprès des jeunes, suivant une approche économique efficace".

Pour sa part, Achacha a souligné dans son allocution l'importance des missions qui lui sont confiées et qui portent sur le développement de l'Agence pour en faire une source de richesse et contribuer à la diversification de l'économie nationale, précisant que la stratégie d'action "sera basée sur une étude réaliste et objective, avec l'aide de tous les cadres centraux et locaux".

Titulaire d'un diplôme supérieur d'études bancaires de l'Ecole supérieure de banque (ESB), M. Achacha est diplômé de l'Institut de financement du Maghreb en Tunisie, et a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du ministère des Finances et d'institutions publiques, telles que Algérie Poste.

R.N

SERVICES FINANCIERS ET COUVERTURE BANCAIRE

# Des "résultats encourageants" pour l'Algérie

**Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a affirmé, que son secteur avait enregistré des "résultats encourageants" en matière d'amélioration de services et de renforcement de la couverture bancaire par rapport aux années précédentes, en consécration de l'inclusion financière et ce, grâce aux efforts des établissements financiers, appelant à consentir davantage d'efforts tout en s'adaptant aux derniers développements sur le plan international.**

**I**ntervenant lors d'une Journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), M. Faïd a fait état d'une hausse du nombre d'agences bancaires jusqu'à 1.734 à fin 2023 avec 6.500 points de vente pour les compagnies d'assurance, outre 4.000 agences relevant d'Algérie Poste, soulignant qu'il s'agissait d'espaces "proposant des services financiers à travers lesquels nous œuvrons quotidiennement à renforcer l'inclusion financière".

Organisée en partenariat avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) et le Conseil du nouveau économique algérien (CREA), cette rencontre coïncide avec la célébration de la Journée arabe de l'inclusion financière (27 avril).

Selon Faïd, une hausse avait également été enregistrée en termes de comptes épargnes qui ont atteint 12 millions à fin 2023, d'un montant total de plus de 3.600 milliards de DA, affirmant que "ces chiffres sont encourageants par rapport aux dernières précédentes, grâce aux efforts colossaux consentis par l'ensemble des établissements financiers en vue de promouvoir la qualité

des services aux niveaux requis". A ce propos, il a appelé à l'impératif de renforcer l'utilisation des moyens modernes de numérisation et d'intelligence artificielle (IA), eu égard à leur grande efficacité et capacité à changer la nature des services financiers classiques pour améliorer les transactions et réaliser l'inclusion financière et le développement économique.

L'inclusion financière est définie comme étant l'accès des individus et des institutions à des produits et services financiers de manière facile et abordable, répondant à leurs besoins, en particulier en matière de transactions et de paiements, de produits d'épargne et de crédit, et de services d'assurance et ce, de manière durable.

Faïd a rappelé les efforts déployés depuis plusieurs années pour créer un environnement propice au développement du système économique et financier du pays, à travers l'adoption du Code de commerce électronique, la mise à jour de la loi sur la monnaie et le crédit et la création de l'Autorité gouvernementale pour la certification électronique, soulignant que la création de la Banque nationale de l'habitat (BNH) "constitue l'un des jalons de la réforme à travers laquelle nous visons à accompagner les citoyens et l'ensemble des secteurs".

Insistant sur l'importance de la culture financière dans le développement de l'inclusion financière en Algérie, le ministre a expliqué que les institutions financières, dans le cadre du programme national de la culture financière, œuvrent à sensibiliser toutes les catégories de la société, en particulier les jeunes et les enfants dans les écoles, les instituts de formation et les universités, sur une multitude de sujets liés au domaine des banques et des assurances tout au long de l'année pour permettre au consommateur de connaître ses droits et ses devoirs vis-à-vis des banques, des assurances et des institutions financières.

### LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DES BANQUES S'ÉLEVENT À 14.917 MILLIARDS DE DA

Dans le même sillage, M. Faïd a insisté sur l'importance de l'activation du domaine du marketing et de la communication afin de mieux faire connaître les pro-



duits et services financiers et promouvoir tous les produits financiers en impliquant les médias qui jouent un rôle central dans la diffusion de l'information.

De son côté, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a mis en avant l'importance de l'épargne en général pour le système financier de toute économie et son rôle dans le financement des investissements. Il a, d'autre part, précisé que les ressources collectées par les banques actives sur la place à fin 2023 ont augmenté de 2,66% pour atteindre 14.917 milliards de DA contre 14.530 milliards fin 2022.

Selon les chiffres avancés par M. Taleb, les dépôts hors hydrocarbures ont également augmenté de 4,24% à la fin de l'année écoulée, par rapport à la fin de l'année 2022, tandis que les dépôts à terme ont passé de 7.585 milliards DA à la fin de l'année 2022 à 8.012 milliards DA à décembre 2023, soit une hausse de 5,63%.

S'agissant des ressources enregistrées par les banques dans le cadre de l'activité de la finance islamique, le rythme de la croissance a été maintenu, le chiffre de 445 milliards DA enregistré en 2021 est passé à 554 milliards DA en 2022, puis à 678 milliards DA à fin 2023, avec "une augmentation considérable atteignant les 25% en 2022, puis 22% en 2023", selon le gouverneur de la Banque d'Algérie.

Taleb a incité les établissements bancaires à aller de l'avant dans le développement et la diversification de leurs produits et services, étant l'une des principales incitations au développement de l'épargne, soulignant que ce dernier est à son tour l'un des éléments

de la consécration de l'inclusion financière et que "la qualité des services bancaires constitue le principal levier du développement de l'épargne, d'autant que la loi sur la monnaie et le crédit réserve une place particulière au principe de la protection des déposants et des épargnants".

Le gouverneur de la Banque centrale a indiqué dans le même contexte que l'activation de l'épargne "améliorera l'efficacité de la politique monétaire", ajoutant que l'épargne constituait "une base essentielle de la stabilité économique et de la prospérité à long terme".

A son tour, Mme Rabia Kherfi, présidente du Conseil économique, social et environnemental (CNESE), a mis en avant lors de son intervention, les étapes franchies par l'Algérie en termes de développement de son secteur financier, notamment à travers la mise à jour des cadres légaux et législatifs, le renforcement de la numérisation et le développement des outils de financement de l'économie, notamment à travers la bourse, soulignant que l'inclusion financière "est une nécessité morale et économique, et constitue un élément clé dans le renforcement de la justice sociale et la réduction des disparités, outre, le renforcement du développement durable".

Mme Kherfi a ajouté que l'inclusion financière avait été ancrée dans la scène économique et est devenue une réalité dans les différentes transactions fournies au citoyen, soulignant que parmi les avantages de l'inclusion financière, l'amélioration de la relation entre le citoyen et les entreprises, mais aussi le climat des affaires.

Hamza B.

HADJ 2024

## Dernier délai pour la délivrance des visas fixé au 29 avril

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a indiqué, jeudi, dans un communiqué, que le dernier délai pour la délivrance des visas aux hadjis est fixé pour le 29 avril, soulignant l'impératif de parachever les formalités règlementaires et sanitaires avant cette date. L'ONPO "informe les hadjis que le dernier

délai pour la délivrance des visas est fixé au lundi 29 avril 2024, correspondant au 20 chawal 1445 de l'hégire, selon le document des préparatifs préliminaires émis par le ministère saoudien du Hadj et de la Omra", insistant sur la nécessité d'"accomplir toutes les formalités règlementaire et sanitaire avant cette

date". Par ailleurs, l'ONPO a appelé les hadjis "à l'impérative participation aux sessions de formation organisées par les directions des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec la direction de l'information et de la documentation de l'ONPO, à travers les centres de formation dans les

différentes wilayas du pays". Il a souligné, à cet égard, que les encadrants veillent à "dispenser une formation théorique et à animer des ateliers pratiques sur l'accomplissement des rites du Hadj, en utilisant des moyens explicatifs et des maquettes, en sus des orientations sanitaires et préventives pro-

diguées par des médecins et des éléments de la Protection civile".

Les hadjis peuvent également "consulter la page de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de leur wilaya" pour obtenir d'amples explications, conclut le communiqué.

R.N

ATTAF :

# « La Réunion consultative entre les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, une "réussite" »

**Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, jeudi à Alger, que la 1ère Réunion consultative ayant récemment regroupé, à Tunis, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président tunisien, M. Kaïs Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi, était une "réussite", assurant qu'elle n'était motivée par aucune conjoncture particulière et qu'elle n'était pas une alternative à l'Union du Maghreb arabe (UMA).**



M. Attaf a affirmé que la Réunion consultative entre les trois dirigeants à Tunis "n'est dirigée contre aucune partie", assurant que l'Union du Maghreb arabe demeurerait "un projet et un objectif historique" et que la porte des consultations restait "ouverte à tous si l'intention et la volonté politiques sont réunies". Et de préciser que le président de la République "a envisagé cette initiative depuis longtemps et l'a évoquée avec les dirigeants des pays du Maghreb arabe et leurs ministres des Affaires étrangères lors de leurs différentes visites dans notre pays", faisant remarquer que "l'Afrique du Nord et le Maghreb arabe sont pratiquement la seule région au monde dépourvue d'un mécanisme de consultation régulière et périodique entre les pays de cet espace". C'est pourquoi "Monsieur le président de la République a toujours insisté sur la création d'un mécanisme pour combler ce vide et faire entendre la voix de la région dans tous les fora internationaux et régionaux", a-t-il expliqué.

La région du Maghreb arabe "compte des dossiers qui font l'actualité internationale, comme le dossier libyen et celui de la région sahélo-saharienne", a-t-il dit, regrettant que "tous les pays

s'immiscent dans ces dossiers, sauf ceux de la région, qui sont pourtant les premiers concernés".

"L'Algérie, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, doit connaître les points de vue des frères sur plusieurs dossiers à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment ceux en lien direct avec les pays du Maghreb arabe", a soutenu le ministre, soulignant que "la coordination avec les pays frères dans la région est prioritaire, l'Algérie les considérant comme les enfants d'une même famille". M. Attaf a affirmé, par là même, que la 1ère Réunion consultative ayant regroupé les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye avait débouché sur "des résultats positifs, notamment dans le volet politique".

Et d'ajouter : "le Sommet de Tunis est inédit, en ce sens que les dirigeants des trois pays frères ont eu des discussions cordiales, ouvertes et franches, comme le montre le Communiqué final, qui a insisté sur quatre principaux dossiers impactant la vie des citoyens de ces pays, à savoir le développement des régions frontalières, l'énergie, la sécurité alimentaire et la levée des entraves aux échanges commerciaux".

"Il s'agit là des priorités de l'action commune entre les trois pays en prélude au prochain sommet prévu à Tripoli dans trois mois", a-t-il poursuivi.

Concernant la situation au Sahel, le ministre a affirmé que l'Algérie "ne reste pas les bras croisés face à ce qui se passe dans cette région". Elle "fait son devoir et assume pleinement ses responsabilités pour garantir la paix et la sécurité dans la région", a-t-il dit.

"Notre pays poursuit les consultations sur les développements dans la région pour remettre les choses sur les rails. C'est la solution politique que l'Algérie a toujours défendue pour régler les problèmes au Mali, au Niger et au Burkina Faso", a-t-il fait valoir.

Il a également affirmé que "la dégradation de la situation dans cette région, politiquement et économiquement, exige la vigilance et l'intensification des efforts".

Après avoir rappelé que l'Algérie est "le premier pays à avoir réussi à faire passer au Conseil de sécurité une résolution sur un cessez-le-feu permanent dans la bande de Gaza et l'acheminement des aides humanitaires", M. Attaf a assuré que notre pays "poursuivra ses efforts pour l'adhésion pleine et entière de l'Etat de Palestine à l'ONU, suivant sa stratégie conformément aux orientations du président de la République, qui a consacré à cette question une grande partie de son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies".

Le ministre des Affaires étrangères a, par ailleurs, affirmé qu'"il n'y a aucun problème dans les relations algéro-françaises", rappelant qu'"une rencontre est prévue bientôt avec son homologue français en prévision des prochaines échéances bilatérales".

Hamza B.

60ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LEURS RELATIONS DIPLOMATIQUES

## L'importance de renforcer les relations algéro-canadiennes soulignée

Le président de la Chambre des Communes du Canada, M. Greg Fergus, a souligné, jeudi à Alger, l'importance de renforcer les relations entre l'Algérie et le Canada, qui célèbrent le 60ème anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de la Chambre des Communes du Canada a indiqué que sa visite en Algérie a été "fructueuse", soulignant "l'importance d'œuvrer au renforcement des relations bilatérales". Il a ajouté que sa rencontre avec le président de la République a

permis d'aborder "plusieurs questions qui préoccupent l'Algérie et le Canada, qui célèbrent le 60e anniversaire de l'établissement de leurs relations, faites d'amitié et d'échanges culturels et économiques", relevant à ce titre que "les échanges bilatéraux vont dans le sens de renforcer davantage les relations bilatérales".

M.Fergus a indiqué avoir évoqué avec le président de la République le rôle de la communauté algérienne établie au Canada, de par sa "culture et sa créativité".

Il a ajouté que sa visite en Algérie lui a permis de "rencontrer des responsables politiques, des hommes d'affaires, des universitaires, des chercheurs



académiques et des représentants de la société civile qui œuvrent ensemble pour l'édification et le bien-être de l'Algérie".

M.Fergus a également exprimé sa "profonde émotion" lorsqu'il s'est rendu, la matinée, au sanc-

tuaire du Martyr où il a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire "des martyrs qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de ce grand pays".

Omar A.

17ÈME SESSION DU CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ECOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

### Chanegriha préside la réunion

Le général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé les travaux de la 17ème session du Conseil d'Orientation de l'Ecole supérieure de Guerre, indique, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'Ecole supérieure de Guerre, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'ANP a présidé, ce jeudi 25 avril 2024, les travaux de la 17ème session du Conseil d'orientation de cette Ecole supérieure", précise la même source. Après la cérémonie d'accueil et "en compagnie du Commandant de la 1ère Région militaire et du Commandant de l'Ecole supérieure de Guerre, Monsieur le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du Président feu Ali Kafi, dont le siège de l'Ecole est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire", ajoute le communiqué.

Ensuite, le général d'Armée a présidé les travaux du Conseil d'orientation de l'Ecole, où il a prononcé une allocution d'orientation, à travers laquelle il a souligné que "la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations, ont conduit à l'échec des instances onusienne et internationales en matière de concrétisation de la paix mondiale et l'empêchement des guerres".

"Cette nouvelle réalité internationale nous a montré, au-delà de tout doute raisonnable, que la puissance militaire demeurera l'option principale pour les Etats pour défendre leur terre, ainsi que leur droit de vivre en sécurité et leur droit à la souveraineté. Elle a, également, démontré que les modes opératoires militaires classiques restent un choix viable, malgré l'apparition de formes de guerre, à l'exemple des guerres hybrides, et l'orientation vers l'introduction d'autres outils qui viennent révolutionner le domaine militaire, à l'instar de l'intelligence artificielle", a-t-il relevé.

"Par ailleurs, le nouvel environnement stratégique a confirmé l'échec des instances onusienne et internationales en termes de concrétisation de la paix mondiale et d'empêchement des guerres, et ce, pour différentes raisons, dont les plus importantes résident dans la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux étroits sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations", a ajouté le Chef d'état-major de l'ANP.

Dans ce cadre, le général d'Armée "a salué les succès de la diplomatie algérienne et sa contribution à la résolution pacifique des conflits, ainsi que son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes".

"A ce titre, il faut saluer la contribution diplomatique algérienne, sa sagesse politique étrangère, sa grande expérience dans la résolution pacifique des conflits, son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes et son appel fervent à l'instauration d'un ordre mondial plus humain et plus équitable, en concordance avec les textes internationaux pertinents", a-t-il soutenu. Par la suite, le général d'Armée Chanegriha a suivi un exposé exhaustif présenté par le Commandant de l'Ecole supérieure de Guerre, portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la tenue de la dernière session du Conseil d'orientation, et ceux arrêtés au titre de l'année de formation 2025-2026.

Le général d'Armée a écouté ensuite les interventions des membres du Conseil d'orientation sur les points inscrits à l'ordre du jour, avant de visiter les infrastructures administratives et pédagogiques de l'Ecole, conclut le communiqué.

Younes B.

19<sup>E</sup> ÉDITION DES  
RENCONTRES  
CINÉMATOGRAPHIQUES  
DE BÉJAÏA

**Le 15 mai, date  
butoir de dépôt  
des œuvres**

L'association "Project'heurts" a lancé un appel à candidature aux cinéastes désirant participer à la 19<sup>e</sup> édition des rencontres cinématographiques prévues en septembre, fixant le 15 mai comme date butoir de dépôt des œuvres, indique les organisateurs. L'association a indiqué dans un communiqué publié sur son site électronique que tous les cinéastes désirant participer à la 19<sup>e</sup> édition étaient invités à présenter leurs longs et courts métrages, documentaires et films d'animation, produits en 2023 et 2024, sur son site: <https://rcbejaia.art/appele-a-films>, la date limite de dépôt étant fixée au 15 mai 2024. La 18<sup>e</sup> édition de ces rencontres (2023) avait vu la projection de 33 films algériens et étrangers. Les Rencontres Cinématographiques de Béjaïa, organisées depuis 2003 par l'association "Project'heurts" avec le soutien des Collectivités locales et de certains opérateurs économiques locaux, constituent une plateforme d'échange et de partage entre les producteurs, les amateurs de septième art et les professionnels de l'industrie cinématographique.

NÂAMA

**Deux quintaux et  
demi de kif  
traité saisis et  
démantèlement  
d'un réseau  
criminel organisé**

La Gendarmerie nationale en coordination avec les services de sûreté de wilaya à Nâama, a saisi 251 kilos de kif traité et démantelé un réseau criminel organisé composé de 8 individus, a indiqué, jeudi, un communiqué du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Nâama. Le communiqué a précisé que «les unités du bataillon territorial de la Gendarmerie nationale de Nâama, en coordination avec la Brigade de lutte contre les stupéfiants, relevant du service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Nâama, ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans l'importation, la contrebande, l'acquisition, l'achat, le transport, le trafic et la vente de drogues (kif traité)». La même source a ajouté que «les efforts conjoints entre la Gendarmerie nationale et les éléments de la Sûreté de wilaya de Nâama, ainsi que la mise en place d'un plan sécuritaire de recherche et d'investigation, ont permis l'identification et l'arrestation de huit membres présumés de ce réseau criminel et la saisie de la quantité de drogue qui se trouvait en leur possession, ainsi que de 6 véhicules utilitaires et touristiques qu'ils utilisaient dans leurs activités criminelles». Selon la même source, une fois l'enquête achevée, les suspects arrêtés seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

BORD BOU-ARRERIDJ :

## Un Forum international sur la transformation numérique et les applications de l'intelligence artificielle dans les sciences humaines et sociales

**L'Université Bachir-Brahimi a abrité mardi le Forum sur la transformation numérique et les applications de l'intelligence artificielle dans les sciences humaines et sociales dans sa sixième édition organisée par la Faculté des Lettres et des Langues avec la présence d'un panel de professeurs et de chercheurs algériens et étrangers, au milieu d'une importante présence d'étudiants et d'étudiantes de l'université.**



et aux systèmes numériques contemporains. Il a été expliqué que la technologie intelligente, avec ses diverses manifestations, "est une manifestation de la réalité de la recherche et en même temps une exploration de la nature des nouveaux outils nécessaires imposés, par les évolutions scientifiques et les changements culturels sur le chercheur qui suit le rythme des évolutions qui déplacent les anciens paradigmes scientifiques au sein des sciences humaines et sociales". Le président du Forum, Dr. Abdallah Bensafya, a expliqué que le forum a soulevé un ensemble de questions qui se reflétaient sous la forme de

sujets "jeunes" dont certains concernent ce qui est réellement conceptuel: la question de la définition avec le concept et la présentation de l'intelligence artificielle et ses applications dans les sciences humaines et sociales, en particulier dans le domaine académique, en plus de l'aspect éthique et juridique formulée par cette intelligence, la technologie et le nouveau texte créatif.

Pour sa part le recteur de l'université Bachir-Brahimi, Bouaza Boudaryassa a dans son intervention déclaré que c'est dans cette évolution qualitative de la science que l'université tient à s'inscrire, invitant les

scientifiques et chercheurs pour se focaliser sur un saut qualitatif dans ce domaines et ce, conformément avec les nouvelles orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et qui s'inscrivent dans le programme du président de la République, "de sorte que l'université s'est donnée la priorité à la science et la technologie et à la façon d'aborder les sciences humaines et sociales en utilisant le principe de l'intelligence artificielle". Il considère cela comme une démarche franchie par l'université pour devenir une université par excellence.

Ahmed Saber

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

## Une empreinte prestigieuse sur la scène culturelle

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné, dans la nuit de mercredi à jeudi à Annaba, que le Festival du film méditerranéen d'Annaba représente une empreinte prestigieuse sur la scène culturelle méditerranéenne.

Présidant l'ouverture officielle de la 4<sup>ème</sup> édition du festival, la ministre a souligné que la reprise du Festival du film méditerranéen d'Annaba symbolise le retour du septième art dans toute sa beauté, et le retour d'expériences à même de contribuer au développement de l'industrie cinématographique et de raviver son rayonnement.

Mme Mouloudji a ajouté que la présence distinguée de cinéastes venus de nombreux pays fera du Festival d'Annaba une station d'acculturation et de transfert d'expériences et de savoir-faire dans le domaine de l'indus-

trie cinématographique, tout en concrétisant les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui tient à encourager et à accompagner les créateurs dans cet art +stratégique et divertissant + à la fois ».

A cette occasion, la ministre, saluant les œuvres cinématographiques participantes et les contributions des créateurs en matière de défense des causes justes à travers le monde », a estimé que le septième art est un engagement envers les questions humaines et une lutte pour la liberté et la paix.

Mme Mouloudji a rappelé, dans ce contexte, que le Festival offre au cinéma palestinien un programme spécial en signe de solidarité avec ce peuple meurtri.

La cérémonie d'ouverture du 4<sup>ème</sup> Festival du film méditerranéen d'Annaba a

été marquée par la présence d'illustres cinéastes internationaux, d'artistes algériens et de jeunes créateurs qui ont provoqué une belle ambiance sur le cours de la Révolution, le public qui a afflué en nombre jouant des coudes pour photographier toutes les célébrités défilant sur le tapis rouge déroulé pour l'occasion.

Le public était, en effet, visiblement ravi de voir de près les noms célèbres du septième art, acteurs, réalisateurs et producteurs passés maîtres dans l'art de la comédie, du drame et de la musique, parmi lesquels le musicien international algérien Safy Boutella et le comédien français Smaïn, ainsi qu'un groupe de cinéastes palestiniens dont le réalisateur Majd Eid.

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de cette 4<sup>ème</sup> édition du Festival, les réalisateurs algériens Rachid Benallal et Tewfik Farès, ainsi que l'actrice espagnole Itziar Ituno ont été honorés, en même que la scène s'animait avec la présentation de tableaux de musique et de danse au rythme de la dabke palestinienne, avant la projection du film italien vers un avenir radieux réalisé par le cinéaste italien Nanni Moretti.

Pas moins de 70 films mêlant longs-métrages de fiction, courts-métrages et documentaires, dont 46 films en compétition officielle pour la conquête de la Gazelle d'Or pour chacune des catégories, seront projetés tout au long du Festival dont l'Italie est l'invitée d'honneur.

ORAN

## Six élèves du primaire blessés suite à l'effondrement du plafond d'une classe

Six élèves ont été blessés, l'un d'eux se trouve dans un état critique, ce mardi, suite à l'effondrement du plafond d'une classe primaire «Souiah Rahou», dans la commune de Boutlelis (Oran), a-t-on appris auprès du directeur de wilaya de l'Education, Oubelaid Abdelkader. L'accident survenu aux environs de 8h39 a causé des blessures à six élèves de 2<sup>ème</sup> année primaire, dont 4 ont été légèrement blessés et ont quitté l'hôpital, alors que deux autres ont été admis aux urgences médico-chirurgicales du CHU «Dr Benzerdjeb» d'Oran, dont un se trouvant dans un état critique, a précisé à l'APS M. Oubelaid. Le wali d'Oran, Said Sayoud, s'est déplacé à l'hôpital pour s'enquérir de l'état de santé des deux élèves admis au service précité. De leur côté, les services de la Sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## SAHARA OCCIDENTAL

# La RASD participe à une conférence africaine sur l'économie numérique

**La République arabe sahraouie démocratique (RASD) participe à une conférence africaine sur l'économie numérique, organisée à Nairobi sous la présidence du président kenyan, William Ruto.**



## LA COMMUNAUTÉ SAHRAOUIE EN FRANCE DÉNONCE LES VIOLATIONS MAROCAINES DU DROIT INTERNATIONAL AU SAHARA OCCIDENTAL

La conférence, qui se tient sous le thème "Libérer le développement au-delà de la connectivité électronique" poursuivra ses travaux jusqu'au 25 avril.

Ont pris part à cette conférence, seize (16) ministres africains, dont les ministres des Finances et des TIC, des ambassadeurs accrédités dans le pays et des représentants auprès de l'UA et de l'UE. La conférence vise à créer l'avenir connecté de l'Afrique tout en stimulant la croissance au-delà des communications électroniques.

De même, la conférence tente à mettre en évidence le rôle de l'économie numérique en tant que principal moteur de la croissance économique et du développement du continent.

La communauté sahraouie en France a dénoncé la répression, les assassinats et les meurtres prémédités et toutes les violations du droit international par la monarchie marocaine sur le territoire du Sahara Occidental, territoire non autonome et inscrit sur la liste des pays à décoloniser, selon la résolution 1514 des Nations unies. Dans un communiqué à l'occasion du huitième anniversaire de l'assassinat du syndicaliste de la coordination des chômeurs sahraouis, Brahim Seika, la communauté sahraouie en France a lancé un appel au Conseil de Sécurité de l'ONU, à l'Union Africaine et au Comité

international de la Croix Rouge à protéger les civils sahraouis et exigé la libération des prisonniers politiques sahraouis des prisons marocaines.

Elle demande à la France, membre du Conseil de Sécurité et berceau des droits de l'Homme de contribuer à faire respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire, dans toutes les régions du monde y compris au Sahara Occidental, ainsi que les multiples résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, concernant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a indiqué le communiqué dont une copie est parvenue à SPS.

La communauté sahraouie dénonce également la présence des compagnies internationales au Sahara Occidental occupé dont les activités économiques renforcent l'emprise coloniale du

régime marocain, prolongent les souffrances et entrave l'autodétermination du peuple sahraoui.

Enfin, elle exprime sa solidarité avec tous les prisonniers politiques sahraouis et leurs familles et renouvelle son engagement et son soutien à la famille du martyr Brahim Seika dans sa demande d'ouverture d'une enquête équitable pour déterminer les causes de son meurtre et traduire les personnes impliquées en justice et devant les tribunaux internationaux.

Il est à rappeler que le militant Brahim Seika a été arrêté le 1 avril 2016 par la police marocaine à Guelmin, après sa participation avec ses collègues de la coordination à un rassemblement pacifique. Il est mort à Agadir (Maroc) le 15 avril 2016 suites aux tortures qui lui ont été infligées après son arrestation.

## MAURITANIE

## Vers l'expérimentation d'une monnaie numérique

La BCM (Banque Centrale de Mauritanie) et le groupe allemand de technologies de sécurité Giesecke+Devrient (G+D) auraient annoncé, de source de la presse spécialisée, sceller un projet conjoint pour explorer le développement d'une monnaie numérique, baptisée « Ouguiya ». L'accord entre les deux parties aurait été signé par le Gouverneur de la BCM, Mohamed Lemine Ould Dhehby, et Dr Wolfram Seidemann, directeur de «G+D». Inscrit dans le cadre de la stratégie de transformation numérique du pays, le projet expérimente les avantages potentiels de l'introduction d'une Ouguiya mauritanienne numérique, avec un accent particulier sur la manière de promouvoir la participation financière pour ledit projet. La BCM fonderait beaucoup d'espoirs sur l'apport du groupe allemand à identifier les exigences relatives à une monnaie numérique et un support technique pour les tests initiaux de cas d'utilisation spécifiques. Cité par les médias, Mohamed Lemine Ould Dhehby, gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie, aurait déclaré, à cet effet, que le projet exploratoire contribuera à élargir « la base de connaissances, les compétences et l'expérience » de la banque. La BCM compte notamment sur « l'expertise de G+D dans ce domaine innovant et en plein développement » pour l'aider à concrétiser ce projet de transformation numérique qui contribuerait à « une plus grande prospérité pour toutes les couches de la population, à consolider la stabilité macroéconomique et à améliorer la durabilité de la croissance économique de la Mauritanie ».

## TUNISIE : RÉUNIONS DE PRINTEMPS DU FMI ET DE LA BM

## Le soutien au processus de réformes et de développement en Tunisie se poursuit

Dans le cadre de ses engagements internationaux, la Tunisie a participé récemment (du 15 au 20 avril) aux réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale et du FMI à Washington D.C (USA). Ces réunions ont permis aux différents Etats présents d'examiner la possibilité de renforcer la coopération dans cette conjoncture mondiale délicate, où les pays, en particulier ceux en développement, sont confrontés à de nombreuses difficultés économiques, financières et sociales, ainsi qu'aux défis relatifs au changement climatique, à l'énergie et à la sécurité alimentaire.

Ces rencontres ont été une occasion renouvelée pour discuter des défis économiques mondiaux, du développement économique, de la stabilité financière et d'autres questions pertinentes. La Tunisie, à travers sa participation à ce conclave, s'est assignée comme objectifs d'explorer les voies et moyens en vue de renforcer la coopération avec les deux institutions financières, échanger sur les tendances économiques mondiales actuelles, les défis et les opportunités ainsi que les perspectives de croissance économique et de stabilité financière.

### COOPÉRATION FINANCIÈRE ET TECHNIQUE

Ces réunions étaient une occasion pour présenter, aux partenaires de la Tunisie, les principales réformes entreprises par le pays pour booster la croissance, préserver les équilibres financiers et améliorer la situation sociale, dans le cadre de la vision stratégique Tunisie 2035 et du plan de développement 2023-2025. C'était l'occasion aussi pour discuter de l'état d'avancement de la coopération financière et technique entre la Tunisie et la Banque mondiale et du programme de travail pour la période à venir, notamment dans plusieurs domaines vitaux et prioritaires, tels que la transition énergétique, après l'accord sur le projet d'interconnexion électrique solaire entre la Tunisie et l'Italie (Elmed). Lors des assises de ces réunions, le responsable de la BM a exprimé « la disposition de la Banque à poursuivre son soutien au processus de réformes et de développement en Tunisie et à renforcer la coopération pour concrétiser les recommandations du dernier Rapport national sur le climat et le développement en Tunisie publié par la BM ». Par ailleurs, la ministre de l'Economie et de la Planification a exprimé la volonté

d'élargir le champ de la coopération entre la Tunisie et la Société financière internationale (SFI) pour le Moyen-Orient et l'Afrique, à d'autres secteurs prometteurs, tels que la numérisation, l'aménagement de zones industrielles spécialisées, les partenariats publics-privés...

### REVOIR LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Dans le même contexte, le gouverneur de la BCT, Fethi Nouri, a souligné lors d'une rencontre dans le cadre de ces réunions « l'impératif de revoir les mécanismes de financement destinés à soutenir les pays souffrant de difficultés économiques, conjoncturelles ou structurelles, de manière à les adapter à leurs politiques nationales et à préserver la souveraineté de ces pays ». La BCT affirme dans son communiqué publié récemment, lors de la rencontre réservée aux ministres des Finances, gouverneurs des Banques centrales et présidents d'institutions financières de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan, que ces réunions « ont été une occasion pour examiner des questions d'intérêt commun pour la région, à la lumière des conflits géopolitiques actuels qui s'y déroulent et de la baisse de la production du pétrole »,

mettant l'accent sur l'impératif de préserver la stabilité macroéconomique et d'œuvrer à booster la croissance sur le moyen terme et à accélérer l'adoption des réformes, notamment celles relatives à l'économie numérique et la lutte contre les impacts du changement climatique.

### RÉSILIENCE DE L'ÉCONOMIE TUNISIENNE

Le gouverneur de la BCT a mis en exergue l'évolution de la situation économique en Tunisie, soulignant la résilience dont elle fait preuve, grâce aux réformes mises en place, en vue de relancer l'économie et d'assurer un développement durable.

Il a mis l'accent, également, sur l'impact du changement climatique sur l'économie tunisienne, notant que la BCT a intégré la dimension verte dans sa politique de gestion du portefeuille d'investissement, ainsi que dans la politique monétaire et de la surveillance bancaire.

La délégation tunisienne s'est également entretenue avec des experts de la BM dans le domaine de l'eau autour des défis majeurs que confronte la Tunisie dans ce secteur sous l'effet du changement climatique.

LA VEILLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE :

# Un outil stratégique de l'innovation pour les entreprises

Par Professeur. Rédha Younes Bouacida, Docteur en sciences économiques d'Aix Marseille Université, France.

**Dans son acception la plus générale et la plus rigoureuse, la veille est la surveillance de ce que l'environnement apporte comme nouveauté. Et en se basant sur la définition officielle de l'Association française de normalisation (ANFOR), la veille représente une « activité continue en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc., pour en anticiper les évolutions » (Norme Afnor XP X 50-053). Ces définitions mettent donc l'accent sur la surveillance permanente et organisée de l'environnement et ses évolutions.**

La veille s'adosse généralement à la stratégie d'une entreprise, une organisation, un État, une administration, suivant les cas, elle peut être d'ordre ; 1/commerciale afin de surveiller les pratiques marchandes mises en place sur le marché ; 2/juridique pour tout ce qui concerne les changements des lois, normes, etc. ; 3/marketing afin de surveiller les marchés ; 4/concurrentielle pour surveiller ses concurrents ; 5/sur internet afin de surveiller l'image de l'entreprise ; 6/de l'environnement en général pour surveiller des éléments de la politique, du juridique, du sociale ; ou bien encore qui relève de la culture, ou enfin 7/scientifique et technologique afin de détecter les innovations faites par d'autres.

Ainsi, la veille technologique concerne les informations scientifiques, techniques (brevets), technologiques (méthodes de fabrication), technico-économiques (capacités, débouchés) ou économiques (statistiques



des secteurs ou macro-économiques) (Jakobiak, 1991). La veille technologique se décline en processus de collecte, d'analyse d'exploitation et de diffusion des informations qui concernent des innovations nouvelles ou des technologies nouvelles dans le but de satisfaire des objectifs spécifiques de l'entreprise ou pour une prise de décision stratégique. Nous pouvons aussi définir la veille technologique comme un processus permettant de s'informer de manière régulière et systématique sur toute innovation ou évolution technologique et de repérer les nouveautés dans le but de produire ou améliorer un bien ou un service. Par exemple, la veille technologique dans le domaine de l'automobile est un dispositif essentiel pour tous les constructeurs de véhicules pour suivre les évolutions qui concernent les voitures électriques, les voitures connectées, les technologies de réduction des gaz à effet de serre et la réglementation environnementale... Aussi, la veille technologique dans le domaine de l'informatique est une question de très grande importance pour suivre par exemple le développement des logiciels, l'intelligence artificielle, la cybersécurité, les penchants s'agissant des services cloud, de sécurité des données, de virtualisation, etc.

Face à l'évolution technologique constante, il est nécessaire pour les entreprises de rester aux aguets vis-à-vis des dernières innovations et avancées technologiques. Dit autrement, il est essentiel de surveiller les

innovations, les savoirs et les savoir-faire nouveaux dans la branche d'activité de l'entreprise. Cela permet de constituer une base de données informationnelles clés pour identifier et suivre les concurrents, comprendre les technologies ou conserver son avantage concurrentiel et promouvoir la performance de tout processus d'innovation. Que ce soit des produits, des techniques, des procédés de production, etc. la veille technologique permet d'identifier au plus vite les transformations technologiques qui peuvent avoir un impact sur l'activité de l'entreprise et renforcer ses capacités de R&D et d'innovation.

Généralement, la veille tech-

nologique prend les formes suivantes : étude des plateformes et sites spécialisés, analyse des brevets d'invention et brevets d'innovation, étude des revues techniques spécialisées, étude des publications scientifiques universitaires et thèses de doctorat, audit technologique d'une branche d'activité, étude de marché technologique, visite des foires expositions, etc. Et pour ce faire, elle utilise des techniques d'acquisition, d'analyse et de stockage d'éléments tels que les nouvelles connaissances, les innovations de ce moment, les informations sur les entreprises leaders et leurs stratégies R&D, l'évolution de l'écosystème technologique, industriel ou commercial de

l'entreprise ; avant une diffusion aux différentes parties concernées, grâce à un bulletin de presse.

Dans le but de mettre en place une veille technologique performante, plusieurs étapes doivent être prises en compte : 1/D'abord il faut élucider les objectifs de la veille technologique, 2/ensuite instaurer une action renouvelée pour l'acquisition des informations et des données, 3/5 réunir ces dernières, 4/et enfin faire une analyse de la base de données qui a été constituée avant 5/faire la diffusion des résultats auprès des parties concernées au sein de l'entreprise.

Suite en page 9



Suite de la page 8

Comment mettre en place une veille scientifique et technologique au sein d'une entreprise ? L'instauration d'une veille scientifique et technologique nécessite généralement trois étapes importantes : 1/Au préalable, il faut effectuer des recherches visées sur des domaines importants (ex ; nouvelles matières premières d'un produit, intelligence artificielle, nouveaux marchés d'un produit ou service, etc.). 2/Ensuite, ces recherches doivent s'effectuer sur des entreprises concurrentes, un domaine d'activité particulier, des savoirs, des techniques, des technologies ou des innovations, etc. Enfin, il faut élaborer un répertoire des utilités et mettre en place un schéma pour l'acquisition des informations (ex : mettre en place une veille technologique basée sur les brevets obtenus par les entreprises concurrentes).

Comment réaliser une veille technologique ? généralement, les outils qui aident à réaliser sa veille technologique sont gratuits. Mais, les entreprises pourraient utiliser différents outils selon leur spécificité et de leur complémentarité. Il faut souligner que la veille technologique peut être active ou passive. En utilisant des mots-clés distinctifs et en se basant sur des mécanismes d'alerte, la veille technologique active consiste à collecter de l'information de manière active puis faire une analyse des données. En ce qui concerne la veille technologique passive, elle utilise une méthode pour récolter de l'information de manière automatique. Ce type de veille technologique permet d'actualiser l'information sur la toile avant de l'obtenir.

Ces outils de veille technologique rassemblent ainsi plusieurs sources de contenu scientifique et technologique tels que : la veille média permettant de veiller constamment sur la presse internationale en ligne, les articles en ligne qui sont publiés sur des blogs et qui concernent le domaine d'activité de l'entreprise, la veille médias sociaux qui permet de suivre concomitamment les échanges et



conversations qui se réalisent sur les réseaux sociaux importants (Facebook, Twitter, Instagram) en plus des discussions sur les forums, les blogs, les newsletters, les alertes Google, les podcasts diffusés sur le web, les agrégateurs de flux RSS, etc.

Ces différents types de veille scientifique et technologique permettent de collecter, analyser puis stocker des données informationnelles de façon automatique avant leur diffusion aux parties concernées. Ils permettent aussi de trier et de filtrer l'information selon des critères distinctifs.

Poser une veille technologique régulière sur des domaines identifiés permet à l'entreprise de créer une base informationnelles capitale afin d'identifier des technologies et de détecter des innovations faites par d'autres et surveiller ainsi ses concurrents. En effet, une entreprise peut innover à partir des innovations. « Une fois définis un champ de sur-

veillance et des stratégies de surveillance, on récoltera un flux plus ou moins important d'informations dont certaines décrivent des innovations ou y font référence » (Libmann et al, 2011).

Si les brevets constituent une source d'informations technologiques, cette dernière reste dans la plupart des cas primaire. En effet, dans la majorité des cas les brevets ne contiennent que le minimum d'informations. L'information essentielle est généralement cachée sous des détails secondaires. Ainsi, très peu d'informations y sont expliquées avec précision et la description dans le brevet est souvent complexe et/ou incomplète. L'objectif est évidemment d'éviter de divulguer les informations nécessaires à la reproduction des résultats scientifiques ou techniques liés à l'innovation. Dès lors, pour combler l'insuffisance d'un brevet en matière d'informations et connaissances essentielles, il peut être

utile de faire un travail bibliographique consistant à mobiliser aussi d'autres brevets dans le domaine, complétés notamment par des articles scientifiques ou des articles publiés dans des revues professionnelles.

Dans tous les cas, et en dépit de la sous-codification des connaissances des brevets, leur analyse apporte des informations pertinentes. En effet, la veille scientifique et technologique par la surveillance des brevets, notamment ceux qui sont tombés dans le domaine public après 20 ans de protection de l'innovation, peuvent permettre à l'entreprise d'identifier des tendances et/ou apporter des opportunités pour promouvoir le développement des connaissances et innovations.

Nous terminons par donner un exemple type qui montre les conséquences liées à la négligence d'une entreprise en faveur la mise en place d'une veille scientifique et technolo-

gique pour innover. La firme Nokia a été Créée en 1865 dans le domaine de télécommunications finlandaise. Nokia Corporation n'a investi dans la téléphonie mobile qu'à partir de l'année 1987. Entre 1998 et 2010, cette société était le numéro un mondial dans la téléphonie mobile grâce à ses innovations (elle possédait la moitié du marché mondial des téléphones possédant un accès à internet).

L'arrivée des Smartphones d'Apple en 2007 (l'iPhone qui a bouleversé l'industrie du téléphone portable) puis de Samsung en 2009 a mis fin au monopole de Nokia. En effet, ces deux multinationales se mettent à dominer le marché mondial. En 2011, c'est la chute de Nokia. Les causes de cette chute : Nokia était trop lente face aux changements technologiques. En effet, au lieu d'innover pour continuer à dominer son marché, Nokia a donné la priorité au Hardware (téléphones robustes avec une longue autonomie) au lieu du Software des téléphones intelligents. Résultat, en 2013, Nokia a fini par vendre sa division mobile à Microsoft. Le rachat était conclu pour 3.79 milliards d'euros.

En 2016, Nokia est vendu au groupe finlandais HMD. Au total, Nokia a manqué sa veille scientifique et technologique pour innover et rester compétitifs sur le marché dans le domaine de la téléphonie.

#### Bibliographie

- Libmann, F., Breesé, P., Versailles, D. & Mérindol, V. (2011). *Innover, oui mais comment ? Documentaliste-Sciences de l'Information*, 48, 38-49. <https://doi.org/10.3917/docsi.481.0038>
- Jakobiak, F. (1991). *Pratique de la veille technologique*, Les Editions d'Organisation, 232 pages, Paris.



EL MOUDJAHID

RÉUNION DES MINISTRES ALGÉRIEN, TUNISIEN ET LIBYEN DE L'HYDRAULIQUE

# Comment préserver les eaux souterraines

**Réunis, hier à Alger, les ministres algérien de l'Hydraulique, Taha Derbal, tunisien de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques, Abdelmonem Belafi, et le vice-ministre libyen des Ressources en eau, Mohammed Faraj Qunidi, ont procédé à la signature d'un accord portant création d'un mécanisme de concertation sur la gestion des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional.**



La signature de l'accord d'Alger a été précédée par la lecture de son contenu, lors d'une cérémonie organisée au Sheraton, en présence d'ambassadeurs, ainsi que de hauts res-

ponsables et experts de très haut niveau, spécialisés dans le domaine de l'hydraulique. Il faut dire que ce document, d'une importance cruciale pour le renforcement de la coopération entre les trois pays, insiste sur toute «l'importance de préserver les ressources en eau en tant que ressource stratégique vitale pour nos pays et pour l'ensemble de la région». «La nécessité urgente de développer une nouvelle approche visant à préserver les intérêts communs et à renforcer de manière durable la coopération et la coordination dans le domaine des ressources en eau, en tenant compte du principe de la souveraineté de chaque pays sur ses eaux souterraines» a été soulignée dans

le même ordre d'idées. Et c'est ainsi qu'il a été convenu de mettre en place, à Alger, un mécanisme de concertation sur les eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional. Il a été également mis en exergue que cette décision s'inscrit en application du contenu de la première réunion consultative, tenu lundi dernier à Tunis, laquelle a mis l'accent sur la nécessité de créer un groupe de travail conjoint chargé d'élaborer des mécanismes permettant la mise en place des projets et des investissements conjoints d'envie dans des domaines et secteurs prioritaires. Bien entendu, les projets et les programmes de coopération visant à assurer la sécurité hydrique des trois pays

figurent parmi ces domaines prioritaires.

## TAHA DERBAL : «UNE CONSÉCRATION DE LA VOLONTÉ POLITIQUE»

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a d'abord tenu à rappeler que cette réunion intervient seulement deux jours après la tenue en Tunisie du sommet des dirigeants de nos pays, où a été exprimée la ferme volonté politique d'établir une coopération tripartite pour développer les économies des trois pays et faire face aux défis de l'heure dans la région. Et de poursuivre que la réunion des trois ministres s'inscrit dans cette dynamique et consacre cette volonté politique à la relance de la coopération tripartite. Le ministre a également soutenu que «ce mécanisme que nous sommes sur le point de mettre en place peut être de bon augure pour d'autres domaines de coopération et de coordination entre nos pays, à la lumière, notamment, des nombreuses opportunités et capacités disponibles». Aussi et en notant que la question de l'eau a occupé le devant de la scène internationale, ces dernières années, le ministre a expliqué que «la raison de cet intérêt croissant réside dans l'utilisation accrue de l'eau à l'échelle

mondiale, pour plusieurs raisons, notamment la croissance démographique, l'expansion urbaine, l'industrialisation rapide et la recherche à garantir la sécurité alimentaire». Tout cela dans un environnement affecté par les effets négatifs liés aux changements climatiques. Dans ce contexte, que nos trois pays connaissent depuis plusieurs décennies, la situation nous oblige à approfondir la connaissance de nos ressources en eau, en vue de les préserver. Derbal a également déclaré que la mise en place du mécanisme de concertation exprime la volonté qui nous anime tous d'approfondir nos connaissances sur les ressources en eaux souterraines au Sahara du Nord, et d'intensifier la coordination et l'échange d'informations et de données les concernant. L'adoption d'un accord encadrant le travail du mécanisme de consultation et l'attribution d'un siège fixe et permanent reflètent notre volonté de fournir les conditions appropriées qui permettent à ce mécanisme de fonctionner confortablement et dans un cadre clairement défini et codifié, d'une manière qui sert les intérêts des trois pays et consacre la souveraineté de chaque pays sur les ressources en eau dont regorge leur sous-sol, a précisé le ministre.

ALGÉRIE 360

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

## Les Algériens jettent 30 % de leur nourriture à la poubelle

Une récente étude du Centre de recherche économique (CREAD) a révélé que le phénomène du gaspillage alimentaire prend des proportions inquiétantes en Algérie, en 2024. En effet, d'après l'enquête du CREAD, près d'un tiers (30 %) de la nourriture des algériens finit à la poubelle et dans les décharges publiques. L'étude a également montré que les familles algériennes consacrent la moitié (50 %) de leurs dépenses à satisfaire des « besoins secondaires ». Commentant ces chiffres, Houari Mbarek Ghebazi, directeur des études de l'Institut, a déclaré : « Ce ratio révèle un véritable gaspillage au plus fort de l'inflation, et malgré la politique de rationalisation des dépenses engagée par le gouvernement. Ce chiffre est effrayant et reflète l'ampleur du gaspillage dans les

habitudes de consommation des citoyens. » « La crise (financière) que traverse l'Algérie, souligne le même intervenant, et le faible pouvoir d'achat des citoyens après l'effondrement de la valeur du dinar représentent pourtant autant d'opportunités pour les Algériens de changer de comportement et d'améliorer leur mode de vie. » En ce qui concerne le gaspillage du pain, cet aliment jadis sacré chez les Algériens, la situation n'est guère plus reluisante...

### LES ALGÉRIENS JETTENT 7 MILLIONS DE BAGUETTES DE PAIN, CHAQUE JOUR

Le président de la Fédération nationale des boulangers a révélé que sur les 27 millions de baguettes de pains que produisent chaque jour les boulangeries en Algérie,

7,2 millions (soit 27%) ne sont pas consommées. Ces 7 millions de baguettes de pain, explique le responsable, servent, dans le meilleur des cas, d'aliments pour volailles et bétail, sinon elles finissent dans les décharges publiques.

Devant ce constat, de nombreux spécialistes et associations de protection des consommateurs ont tiré la sonnette d'alarme sur la généralisation du gaspillage alimentaire chez les Algériens, notamment en ce qui concerne les produits subventionnés, les produits à base de blé plus particulièrement. L'économiste Djamel Noureddine a attribué ce phénomène à trois facteurs : « Le premier facteur, explique-t-il, est psychologique. Il concerne la "peur de la pénurie" à mesure que les crises d'approvisionnement s'aggravent. L'Algérien a

peur d'entrer au marché ou dans les centres commerciaux et de ne rien trouver, et pour satisfaire ce sentiment, il achète tout ».

Le deuxième facteur, poursuit l'expert, est lié à l'aspect social. Selon lui, l'existence au sein de la même famille de plus d'un revenu accroît le manque de coordination dans le processus d'achat. Quant au troisième facteur, il découle des habitudes de consommation acquises durant la période de prospérité financière que les Algériens ont connu entre 2000 et 2013. «

Mais ce modèle, avertit l'économiste, ne correspond plus aux données d'aujourd'hui, car le dinar a perdu 30 % de sa valeur et le taux inflation avoisine 10 % ».

LE JEUNE INDÉPENDANT

ECOLE DES CADETS DE LA NATION DE BLIDA HAMOUD-ZEMIT

## Un modèle de performance et d'enseignement de qualité

L'ECOLE des cadets de la nation chahid Zemit-Hamoud de Blida, relevant de la 1re région militaire, a organisé, avant-hier, une visite guidée au profit des représentants des médias et des organes de la presse nationale. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'application du plan de communication de l'ANP au titre de l'année 2023/2024, afin de consolider le lien entre l'ANP et les citoyens. Cette visite se veut également, a indiqué le colonel Tahar Litim, commandant de cette prestigieuse école, « une occasion pour faire connaître aux journa-

listes les capacités pédagogiques et les différentes structures de l'école que le haut commandement de l'Armée nationale populaire, et à travers lui la direction de l'Ecole des cadets de la nation, veillera fournir, dans un souci de préparer une ressource humaine d'élite, armée de connaissances et imprégnée des valeurs nationales, représentant dignement l'élite future qui va rejoindre, à l'avenir, les établissements de formation supérieures de l'Armée nationale populaire ». L'école dispense une formation pédagogique de qualité pour préparer les futurs cadres à porter le

flambeau afin de servir dignement la nation. Cette école, dont le cursus scolaire est uniquement secondaire (1re AS, 2e AS et 3e AS), avec une capacité d'accueil de 558 élèves dont 172 filles, répartis entre 40 classes pédagogiques de 16 élèves chacune, qui suivent des cours dans les filières des mathématiques, de la technologie et des sciences. L'école prend en charge l'élève depuis son entrée le premier jour, en lui offrant toutes les commodités nécessaires, vestimentaires dont les tenues, les tabliers et les tenues de sport, les cartables et les affaires scolaires, la

restauration et le couchage dans des chambres très spacieuses de 10 à 12 élèves, avec armoires et petit bureau individuel. Ces derniers sont encadrés par de jeunes militaires femmes côté filles et hommes côté garçons. L'équipe pédagogique de cette école est recrutée via le ministère de l'Education. Elle est gérée par un directeur civil. L'administration scolaire a également fourni toutes les capacités et tous les moyens afin de réaliser cette formation qualitative et de permettre aux élèves (cadets) d'obtenir un baccalauréat avec des notes élevées à

même de les qualifier pour choisir des spécialisations scientifiques universitaires qui leur permettent d'accéder au leadership et de contribuer au développement et au progrès de l'institution militaire. « Depuis l'inauguration de notre école en 2012, on n'a eu que de très bonnes moyennes au bac, allant de 16 à 18/20 et plus », a déclaré le commandant de l'école. Il a ajouté : « Nos élèves sont issus des différentes couches sociales de notre patrie (enfants d'ouvriers, de fellahs, de militaires et autres familles algériennes).

## GUERRE DU GÉNOCIDE À GHAZA

# L'armée sioniste vole les organes des corps des martyrs palestiniens à Khan Yunis

Les équipes d'ambulance et de secours qui ont participé à la récupération des corps des martyrs dans les fosses communes découvertes dans le complexe médical Nasser à Khan Yunis, dans le sud de la bande de Gaza, ont rapporté qu'il y avait des soupçons selon lesquels certaines victimes avaient été soumises à des violences de vol d'organes.

Au moins 392 corps ont été retrouvés dans trois fosses communes découvertes dans le complexe médical Nasser, après le retrait des forces d'occupation israéliennes de la ville de Khan Yunis. Parmi les corps se trouvaient 165 non identifiés et n'ont pas pu être identifiés en raison de l'occupation qui a modifié l'apparence des signes spéciaux pour identifier et mutiler les corps.

Des vidéos et des photos documentées montraient certains corps de victimes dans des fosses communes, montrant des signes de torture et enchaînés avec des attaches en plastique.

Les Nations Unies, l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique et la France ont appelé à une enquête indépendante sur les charniers de Gaza.

En plus des fosses communes du complexe médical Nasser, des dizaines de corps ont déjà été retrouvés dans des fosses communes découvertes après le retrait des forces d'occupation du complexe médical Shifa dans la ville de Gaza et de l'hôpital Martyr Kamal Adwan dans le nord de la bande de Gaza.

## ACHEMINER L'AIDE HUMANITAIRE PAR VOIE TERRESTRE VERS GHAZA EST UNE NÉCESSITÉ

La coordinatrice en chef de l'aide humanitaire et de la



reconstruction à Ghaza, Sigrid Kaag, a déclaré que le couloir maritime ne pouvait pas remplacer la route terrestre pour acheminer l'aide à Ghaza. Sigrid Kaag a indiqué mercredi, lors de sa rencontre avec les journalistes au siège des Nations Unies à New York que l'ONU a souligné dès le début l'importance de la voie terrestre pour acheminer l'aide humanitaire vers Ghaza. Elle a ajouté: "Toute la question concerne l'aide par voie terrestre. La voie terrestre est plus rapide, plus facile et moins coûteuse".

La responsable onusienne a expliqué que l'aide qui arrivera de l'administration chypriote grecque via le couloir maritime sera contrôlée et arrivera ensuite au port construit par les États-Unis. Elle a indiqué que les Nations Unies ont posé certaines conditions pour participer à ce projet, notamment la présence d'un système d'alerte efficace, la distribution de l'aide dans toutes les zones de Ghaza, la liberté de choix des opérations et la garantie d'une distance de sécurité avec l'armée d'occupation sioniste. Sigrid Kaag a souligné que

l'objectif ultime est de garantir que l'aide parvienne de manière continue à la population de Ghaza.

En violation des lois internationales, l'entité sioniste restreint l'accès humanitaire à Ghaza, notamment par voie terrestre, ce qui a provoqué une pénurie de nourriture, de médicaments et de carburant, ainsi que des accusations de commettre un crime de guerre en utilisant la "famine comme arme".

L'entité sioniste poursuit son agression barbare contre Ghaza depuis le 7 octobre dernier, malgré l'adoption d'une résolution de cessez-le-feu immédiate par le Conseil de sécurité et en dépit de sa première comparution devant la Cour internationale de justice pour des crimes de génocide.

## LES MANIFESTATIONS UNIVERSITAIRES PRO-PALESTINIENNES S'ÉLARGISSENT AUX ÉTATS-UNIS POUR LA DEUXIÈME SEMAINE

De Los Angeles à New York, d'Austin à Boston, de Chicago à Atlanta, les étudiants et profes-

seurs américains des principales universités américaines continuent de se mobiliser pour soutenir la cause palestinienne malgré la répression policière et les dizaines d'arrestations dans de nombreux collèges. Des camps de solidarité avec le peuple palestinien ont été organisés dans des institutions de renommée mondiale telles que Harvard, Yale, Columbia et Princeton. Les étudiants ont étendu leur présence en érigeant davantage de tentes sur les campus, amplifiant ainsi leur message auprès des communautés locales et des décideurs politiques de Washington, appelant à une intervention immédiate pour mettre fin à la guerre et soutenir les droits des Palestiniens.

Des efforts sont en cours pour faire pression sur l'administration américaine afin qu'elle se désinvestisse d'Israël et boycotte les entreprises qui soutiennent son occupation, ainsi que pour boycotter les universités israéliennes complices du génocide contre les Palestiniens. Ces manifestations ont débuté la semaine dernière à l'Université Columbia à New York, où un groupe d'étudiants a décidé d'organiser un sit-in ouvert sur le campus, condamnant l'agression contre le peuple palestinien. Près de 550 arrestations liées à des manifestations ont eu lieu la semaine dernière dans de grandes universités américaines, selon un décompte de l'agence de presse Reuters. Certaines universités ont fait appel à la police pour réprimer les manifestations, ce qui a entraîné des blessés et des arrestations, tandis que d'autres semblent attendre leur heure alors que le semestre universitaire entre dans ses derniers jours.

## AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE LA RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS

Amnesty International a condamné jeudi, la répression dans les universités américaines, des manifestations étudiantes contre la guerre à Gaza, soulignant que le droit de manifester est « très important pour parler librement de ce qui se passe dans la bande de Gaza ». Depuis des jours, des centaines d'étudiants poursuivent leurs manifestations dans plusieurs universités des États-Unis pour exiger « un cessez-le-feu permanent à Gaza, la cessation de l'aide militaire américaine à Israël et le retrait des investissements universitaires des entreprises qui profitent de l'invasion israélienne. L'organisation internationale a déclaré sur la plateforme « X » que « les administrations universitaires américaines ont fait face à des manifestations en faveur des droits des Palestiniens en les obstruant et en les réprimant, au lieu de permettre à leurs étudiants d'exercer leur droit de protester et elles ont fait tout leur possible pour réprimer ce droit, en impliquant même les autorités locales et en exigeant l'arrestation des manifestants et des étudiants participant à des manifestations pacifiques. Amnesty International a souligné que « le droit de manifester est très important pour parler librement de ce qui se passe actuellement à Gaza, d'autant plus que l'administration américaine continue de fournir des armes à l'armée israélienne ». Elle a souligné que "l'administration américaine est chaque jour de plus en plus complice des atrocités commises contre les Palestiniens".

## BENDJAMA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

# Le groupe des A3+ "préoccupé" par la situation en Syrie

La Mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU, intervenant au nom du groupe des A3+ (Algérie, Guyana, Mozambique, Sierra Leone), a exprimé jeudi l'inquiétude de ce groupe quant à la situation qui prévaut en Syrie.

"La situation en Syrie demeure une préoccupation majeure pour les A3+", a indiqué le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama. Dans la déclaration lue par le représentant de l'Algérie, le groupe a fait part de son "profond regret" quant à l'escalade de violence qu'a connue récemment la Syrie, évoquant notamment de "nombreux incidents rapportés durant les dernières semaines, particulièrement dans le Nord" de ce pays. "Nous pensons que la situation pourrait se détériorer davantage sans un effort concerté des parties concernées et de la communauté internationale", soutient le groupe des A3+. Il s'est dit également "préoccupé par les violations commises contre la souveraineté de la Syrie", condamnant ces agressions qui "sapent la paix et la sécurité régionales" et appelant au "respect total de la souveraineté de la Syrie et de son intégrité territoriale".

Les A3+ appellent, en outre, "toutes les

parties" à faire preuve de retenue "afin d'éviter un embrasement régional", affirmant leur conviction que la solution à la crise syrienne "ne peut être que politique". Cette solution, ajoutent-ils, devrait nécessairement "garantir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie en accord avec la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et devrait être basée sur un processus politique inclusif sous direction syrienne".

L'ambassadeur Bendjama a, dans ce contexte, appelé à la reprise des travaux du Comité constitutionnel syrien, invitant les différentes parties à soutenir les efforts de l'Envoyé spécial de l'ONU en Syrie afin de pouvoir entreprendre les actions susceptibles d'instaurer un climat de confiance.

Par ailleurs, le groupe des A3+ a exhorté la communauté internationale et les "acteurs clés" à jouer un rôle constructif en Syrie et à aider son peuple à renouer avec la paix et stabilité.

Le diplomate algérien a donné, en outre, un aperçu chiffré sur la situation dramatique que vit le peuple syrien.

"Au moment où nous engageons des négociations (à l'ONU) au sujet de la

Déclaration sur les générations futures, il est important de garder à l'esprit que les décisions que nous prenons aujourd'hui auront un impact sur les futures générations en Syrie", a-t-il noté.

Selon M. Bendjama qui cite le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), "6,3 millions d'enfants syriens ont besoin aujourd'hui de protection, un million d'enfants supplémentaires risquent d'abandonner l'école, plus d'un demi-million risquent de ne pas être vaccinés et un autre demi-million d'enfants ont besoin de soins vitaux en raison de la malnutrition aiguë".

Il a également estimé que la situation en Syrie risque d'empirer avec des centaines d'infrastructures sanitaires et des équipes médicales menacées d'être mises hors service en raison du manque de financement, "ce qui priverait 14,9 millions de personnes de soins médicaux et d'aides alimentaires".

"Une telle situation aura des répercussions sur plusieurs générations et mérite une profonde réflexion de la part de la communauté internationale", avertit le groupe, appelant à une action rapide afin d'éviter une catastrophe humanitaire.

"Avec 16,7 millions de personnes dans le besoin, dont la moitié sont des femmes, la Syrie ne pourra pas compter uniquement sur l'aide humanitaire, mais doit aussi bénéficier d'appui de nature à promouvoir son économie", a proposé, sur un autre plan, le groupe des A3+.

Il affirme que la Syrie ne pourra pas compter indéfiniment sur l'aide humanitaire, mais a besoin d'un appui pour relancer son économie, invitant la communauté internationale à engager, en partenariat avec l'ONU et les Syriens, des actions visant à assurer la reprise rapide de l'économie du pays.

"Il n'y a pas de paix solide sans développement et il n'y a pas de perspective pour le développement sans la paix", a fait valoir M. Bendjama.

Il a, enfin, appelé au nom du groupe des A3+, les Syriens à dépasser leurs différences et à s'engager dans un processus politique constructif mené par la Syrie, avec l'appui de la communauté internationale. Un processus qui aura pour objectif de "garantir l'unité de la Syrie, sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale", a-t-il soutenu.

## GRIPPE

# Transmission, contagion, durée, tout ce qu'il faut savoir

**La grippe saisonnière peut entraîner de graves complications chez les personnes âgées et fragiles. On vous dit tout ce qu'il faut savoir sur la grippe.**



Comment se transmet la grippe ? On le sait, la grippe est très contagieuse. Ainsi, le virus passe d'une personne à l'autre très facilement. Et contrairement à ce que l'on pense, la toux n'est pas la seule façon de transmettre le virus. Le simple fait d'éternuer ou même de parler suffit à pol-

luer son environnement. En effet, ces actions propulsent des milliers de gouttelettes contaminées vers l'extérieur. Celles-ci comportent des centaines de virus et peuvent être émises à plusieurs mètres de distance. D'où l'importance de couvrir sa bouche, avec un masque ou au moins son coude, lorsque vous éternuez ou toussiez. La période

de contagion démarre un jour avant le début des symptômes et peut durer jusqu'à sept jours après. C'est pour cette raison qu'il est préférable, si vous êtes malade, de rester à la maison pour éviter de contaminer les autres. D'après l'Institut Pasteur, « une étude récente publiée dans PNAS révèle que des microparticules virales seraient transmises

simplement... en respirant ». La transmission peut également se faire par « manuportage ». C'est-à-dire que les gouttelettes émises par le malade peuvent se poser sur différentes surfaces et survivre jusqu'à 24 heures. Il suffit alors de toucher l'objet en question, un clavier ou une poignée de porte, pour tomber malade. Combien de temps dure la grippe

? Fièvre, toux, maux de tête, douleurs musculaires et articulaires, maux de gorge, écoulement nasal... Les symptômes de la grippe débutent généralement deux jours après l'infection.

Chez les personnes en bonne santé en règle générale, la guérison se fait en une semaine. Cependant, certaines personnes témoignent d'une fatigue persistante dans les semaines qui suivent. La toux peut être sévère et durer jusqu'à deux semaines ou plus.

Chez les personnes âgées ou dites fragiles, la grippe peut se compliquer. Pour prévenir la maladie, Santé Publique France recommande de :

Limitier les contacts avec d'autres personnes, mettre un masque lors de contacts, tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir en papier, se moucher dans des mouchoirs à usage unique, se laver les mains régulièrement.

Pour les personnes dans l'entourage du malade, il est préférable d'éviter les contacts avec la personne, de se laver les mains régulièrement et de nettoyer les objets touchés par le malade.

## Quel est le meilleur moment pour mesurer sa tension

Il est possible de mesurer votre pression artérielle à la maison à l'aide d'un tensiomètre. Quand la mesurer ? A quelle fréquence ? Où ? Quelle préparation ? Suivez nos conseils pour réaliser des mesures fiables.

### QUAND MESURER VOTRE PRESSION ARTÉRIELLE ?

Votre médecin peut vous demander de mesurer vous-même votre pression artérielle pour le diagnostic ou la surveillance de l'hypertension artérielle.

Pour obtenir des mesures fiables, il est préférable de prendre votre tension à heures régulières, pendant les 3 jours (minimum), voire les 5 jours si possible (ces recommandations peuvent varier

selon le médecin) précédant le rendez-vous avec votre médecin.

### IL EST CONSEILLÉ DE LA MESURER :

le matin, entre le lever et le petit déjeuner et avant la prise de médicaments, trois fois de suite à 1 ou 2 min d'intervalle ;

le soir, entre le dîner et le coucher, trois fois de suite à 1 ou 2 min d'intervalle.

### QUELLE PRÉPARATION AVANT LA MESURE DE VOTRE PRESSION ARTÉRIELLE ?

La mesure de votre pression artérielle doit se faire dans des conditions adéquates. Avant d'effectuer la mesure, lisez le mode d'emploi de votre tensiomètre.

Installez-vous dans un endroit calme en position assise, après au moins 5 minutes de repos. Retirez votre montre et votre haut si celui-ci vous serre le bras.

Avant la prise, évitez : de boire du café, du cola, des boissons énergétiques, de fumer, les exercices physiques intenses, les situations pouvant déclencher un stress, les émotions fortes.

Si vous utilisez l'appareil pour la première fois, mesurez votre pression artérielle aux deux bras. Si les résultats entre les deux bras sont très différents, réalisez ensuite les mesures sur le bras où les chiffres sont les plus élevés.

Si les résultats sont similaires, posez l'appareil au bras gauche si vous êtes droitier et au bras droit si vous êtes gau-

cher.

### COMMENT PRENDRE VOTRE TENSION ?

L'appareil est posé sur une table. Le brassard est placé un peu au-dessus du pli du coude. Il doit être légèrement serré. Le tuyau est dirigé vers la paume de la main. Posez votre avant-bras sur la table, le coude légèrement plié sans serrer le poing. Commencez la mesure.

Pendant la prise (gonflage et dégonflage), restez détendu, ne parlez pas et ne bougez pas. Notez sur un carnet les chiffres qui s'affichent sur l'écran, ainsi que le jour et l'heure de chaque mesure. Ces données seront à transmettre à votre médecin.

### SELON UNE NUTRITIONNISTE

## Il vaut mieux éviter ces 4 fruits le matin

Le matin au petit-déjeuner, on peut manger des fruits. Mais pas n'importe lesquels... Une nutritionniste fait le point ! On déconseille de plus en plus les petits déjeuners sucrés, au motif qu'ils risquent d'occasionner des pics de glycémie. En résultent alors des symptômes tels que la bouche sèche, un besoin plus important d'uriner, un coup de fatigue, une soif intense, une fringale... et un risque à terme de développer un diabète de type 2 (dont l'hyperglycémie est l'une des caractéristique principales). Mais le petit déjeuner sucré n'est pas à bannir en toutes circonstances, on peut par exemple manger des fruits, à condition de savoir lesquels choisir. La nutritionniste et psychologue du comportement alimentaire Frédérique Chataigner donne quelques conseils en la matière.

### LES QUATRE FRUITS À ÉVITER LE MATIN

« Il y a quatre fruits à éviter le matin. A commencer par la banane lorsqu'elle est mûre. Plus elle mûrit, plus l'amidon se modifie et le taux de sucre augmente. De fait, la charge glycémique grimpe elle aussi, pour atteindre 10,1. Une banane verte, par contre, ne pose pas le même souci : elle est moins digeste mais son indice glycémique est moindre. Dans la liste des fruits les plus chargés en sucre, vient ensuite le raisin, à éviter le matin. Puis l'ananas, et enfin la mangue, qui en plus du sucre qu'elle contient a l'inconvénient de faire partie des FODMAP, des aliments fermentescibles souvent difficiles à digérer. » Elle ajoute en complément qu'il faut éviter de manger des cerises lors du premier repas de la journée

### COMMENT CONSOMMER (OU PAS) SES FRUITS LE MATIN ?

« Au-delà du type de fruits, c'est la façon de les consommer qui importe. Les boire en jus, il n'y a rien de pire ! Pour la simple raison que cela les prive de la quasi totalité des fibres. Seul le sucre persiste, en quantité astronomique. C'est presque pire que boire un soda ! » compare Frédérique Chataigner. En smoothie, ce n'est pas tellement mieux, selon elle : « on pourrait croire que les smoothies sont bons, mais en réalité, les fibres sont quand même cassées avec ce type de préparation. De fait, l'absorption du sucre est beaucoup plus rapide qu'avec un fruit que l'on croquerait. Sans parler d'un smoothie acheté en grande surface, auquel du sucre a sûre-

ment été ajouté... »

Si l'on tenait vraiment à manger des fruits sous cette forme, elle conseillerait alors d'y ajouter des graines de chia, pour avoir des fibres et des protéines, mais aussi des noix pour les oméga 3, du yaourt grec pour la matière grasse. « Ces ajouts vont avoir pour rôle de ralentir l'absorption et de faire baisser la charge glycémique », explique-t-elle.

### CES FRUITS QUE VOUS POUVEZ MANGER DÈS LE MATIN

Il existe cela dit des fruits que l'on peut manger le matin, spécifie la nutritionniste. Elle conseille des recettes de petits déjeuners à partir de fruits rouges et de kiwi : « Vous pouvez préparer un bol à partir de fraises, dans lequel vous ajoutez

du yaourt, de la purée d'amande pour le magnésium, et un peu de miel (ou un mélange de sucre de coco et d'erythritol). » Autre option : « un yummy aux fruits. Prenez comme base du kéfir de lait, ajoutez des fruits rouges (fraises, framboises, myrtilles), ajoutez des amandes et noisettes concassées, du sucre de coco et de l'erythritol pour sucrer, des graines de chia pour les oméga 3, et si vous le souhaitez quelques pépites de chocolat. » « Vous pouvez aussi vous faire des pancakes maison, avec de la farine d'épeautre de type 110, un oeuf et de l'eau (elle est prête lorsqu'on obtient une consistance de pâte à gaufres). Une fois cuits, vous coupez un kiwi en rondelles et vous le disposez sur vos pancakes, en ajoutant un filet de sirop d'érable », termine la nutritionniste.



## Selection du jour



### The Voice, la plus belle voix

20h10

Les candidats sélectionnés s'affrontent lors cette première soirée de cross battle de la saison 13 du célèbre télé-crochet avec Bigflo & Oli, Vianney, Zazie, Mika. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, world music, chant viking... « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller. Au cours de cette deuxième étape, chaque coach a créé des duos de candidats selon leurs registres vocaux pour interpréter une chanson.



### Toulon / Toulouse

20h00

En conclusion de la 22e journée de Top 14, les Jaunards de l'ASM Clermont accueillent les redoutables parisiens du Stade Français, leader du championnat. Les Auvergnats de Christophe Urios ont-ils les ressources et les moyens de freiner leurs adversaires du soir ? Rien n'est moins sûr car les rugbymen locaux ne disputent pas leur meilleure saison et ils flirtent avec la zone rouge au classement. En revanche, à quatre journées de la fin de la phase régulière, le Stade Français Paris a une sacrée opportunité d'accélérer encore la cadence, avant la phase des playoffs et les matches à élimination directe.



20h10

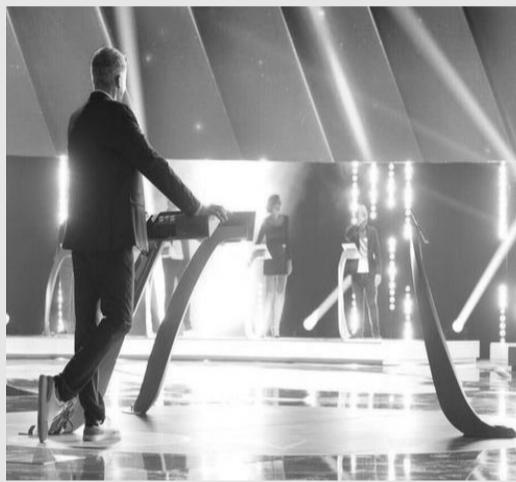
### Maison à vendre

Entre Magny-les-Hameaux (Yvelines) et Courcouronnes (Essonne), Stéphane Plaza aide deux familles à vendre leur logement pour réaliser leurs rêves. Aux côtés de Sophie Ferjani, il commence par secourir Mikyung et Jean-Pierre qui souhaitent se rapprocher de leur fille et de leur petit-fils, installés dans le Sud-Ouest. La mise sur le marché de leur maison un peu datée, il y a un an, n'a débouché sur aucune offre. Accompagnée de Jessica Venancio, l'agent immobilier épaulé ensuite Lucie, Pauline et leur belle-mère, Christine. Depuis le décès de son mari l'an dernier, celle-ci rêve de retourner vivre à Marseille.



20h00

### Le club des invincibles



Quatre des plus grands champions de jeux TV sont réunis : Marie-Christine et Sandrine, les deux plus grandes championnes de « Tout le monde veut prendre sa place », Bruno, le plus grand champion des « 12 Coups de Midi », et Romain, l'un des plus grands gagnants des jeux TV en France. Ensemble, ils affrontent 10 personnalités de la télévision (Sidonie Bonnet, Églantine Éméyé, Sophie Jovillard, Leïla Kaddour-Boudadi, Samuel Étienne, Bruno Guillon, Vincent Ferniot, Thomas Isle, Laurent Romejko et Damien Thévenot) au profit des associations La Croix-Rouge et La Ligue contre le cancer.



20h10

### Cassandra

**Avec : Gwendoline Hamon, Alexandre Varga, Dominique Pinon, Jessy Ugolin, Enzo Monchauzou, Philippe Caroit, Valérie Decobert, Théo Cosset, Emmanuelle Bougerol, Vincent Jouan, Luca Malinowski, Fanny Ami, Sören Prévost, Loyan Pons de Vier... et Carole Bianic**

Cassandra enquête sur la mort de Ludovic Keller, 45 ans, renvoyé d'une ferme il y a six mois pour avoir utilisé des pesticides alors que l'établissement se revendiquait bio. Ce sont les apiculteurs de la ferme d'à côté qui ont demandé l'inspection, vu la soudaine agressivité de leurs abeilles. Aurait-on tué Keller pour cela ?



### La petite histoire de France

20h00

**Avec : Maxime Gasteuil, Alexandra Roth, Paul Scarfoglio, Faustine Koziel, Ragnar Le Breton, Adrien Ménielle, Ophélie Kolb, Fatsah Bouyahmed, Philippe Duquesne, Gaëlle Jeantet, Charline Paul, François Levantal, Anne-Sophie Girard, Philippe Beglia, Sébastien Castro, Jean-Luc Couchard, David Salles, Karina Marimon, Grant Lawrens**  
Tout le monde connaît Jeanne d'Arc, Louis XIV, Napoléon, Vercingétorix. Leurs cousins, en revanche, ne sont pas rentrés dans l'Histoire... La Petite Histoire de France a décidé de réparer cette erreur ! À travers 4 époques - l'An 1 et les périodes Jeanne d'Arc, Louis XIV et Napoléon - revivez l'histoire de France par le biais de ceux qui auraient mérité d'être connus... ou pas !

#### LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL  
Maghreb Presse  
Édition  
au capital  
De 5.200.000 DA  
Compte bancaire :  
00100625030030024926  
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication  
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction  
Administration  
BP 545,  
Maison de la presse Safir Abdelkader  
Kouba - Alger  
Tél Adm : 023 70 94 94  
Tél Réd : 023 70 94 61  
Fax Pub : 023 70 94 58  
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :  
www.lemaghreb.dz  
e-mail:  
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression  
SIA Alger  
EPE - SPA Imprimerie "Centre"  
Siège social : Zone Industrielle  
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger  
Diffusion  
Centre : MPE  
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale de  
communication, d'Édition et de  
Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -  
Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,  
photographies ou tout  
autre document et  
illustrations adressés ou  
remis à la rédaction ne  
seront pas rendus et ne  
peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.*

**1,2** LE NIGERIA a produit 1,2 million de barils par jour en mars dernier, selon l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

«NOTRE EUROPE EST MORTELLE»

# Le discours de Macron à la Sorbonne étrillé par les oppositions

Emmanuel Macron a prononcé un long discours sur l'Europe à la faculté de la Sorbonne à Paris ce 25 avril. Les oppositions ont unanimement critiqué l'intervention présidentielle en pleine campagne électorale. «Notre Europe peut mourir.» C'est la formule qui semble la plus marquante du discours du président de la République Emmanuel Macron à la faculté de la Sorbonne à Paris ce 25 avril. Pendant plus d'1h50, ce dernier a pris la parole devant des membres de sa majorité et une poignée d'étudiants admis dans la salle. Cette prise de parole se déroulait sept ans après un premier discours prononcé dans le même lieu, au début du premier quinquennat du président. À droite comme à gauche, tout le spectre politique a jugé très sévèrement l'intervention présidentielle. Les oppositions reprennent le président au bond. Le sénateur de Côte-d'Or Alain Houpert a dénoncé des «éléments de langage anxieuses» de la part du président. L'eurodéputé RN Thierry Mariani s'est étonné de son côté que le président «découvre» que l'Europe est mortelle. Une autre élue RN, Julie Rechagneux, a quant à elle rapporté les propos du président à la question migratoire. L'Europe «peut mourir si on ne met pas fin urgemment à la submersion migratoire», a-t-elle assuré.

«Meeting électoral» : le moment choisi dénoncé par les oppositions. Le parti Les Républicains a de son côté dénoncé dans un communiqué de presse de son président Éric Ciotti «un meeting électoral organisé aux frais des

Français» et dénoncé un président faisant «la leçon à la France, à l'Europe et à la Terre entière». Katiana Levavasseur, députée du Rassemblement national, a également fait part de son étonnement sur ce «très opportun discours à la Sorbonne [...] et alors que la candidate censée représenter son parti est en plein naufrage». Le bilan présidentiel mis en cause. À gauche, la candidate de La France insoumise Manon Aubry a quant à elle qualifié le président de «menteur» et énuméré des éléments qu'elle considère comme des échecs du président : fermeture d'usine, délocalisation des productions de médicaments, destruction des services... Le sénateur socialiste Patrick Kanner a lui rappelé au président : «Cela fait sept ans que vous êtes au pouvoir.» Et d'affirmer : «Les Français ne veulent pas de grands discours. Ils veulent des actes.» Enfin le souverainiste Florian Philippot a dénoncé un «discours fanatique». Seules quelques dizaines d'étudiants ont assisté au discours présidentiel dans les locaux de la Sorbonne quand, dehors, quelques centaines d'entre eux manifestaient devant l'université en soutien à la Palestine aux cris notamment de «Flics, Macron, hors de nos facs». Ils ont finalement été évacués par les forces de police.

### "MACRON COMPLICE"

Plusieurs centaines d'étudiants de Sciences Po manifestent, ce vendredi, dans le cœur de la capitale française, Paris, en solidarité avec le peuple palestinien, mais également contre la "complicité" d'Emmanuel Macron, dans le "génocide" israélien dans la



Bande de Gaza, et pour dénoncer la "répression" des rassemblements de protestation, d'après le correspondant d'Anadolu présent sur place.

"De Paris à Gaza, résistance! résistance!", "Vive la Palestine", "Macron complice", sont, entre autres, les slogans scandés par les manifestants et qui se font entendre, depuis hier.

Des médias français ont rapporté que des étudiants de Sciences Po occupaient, vendredi, leur école pour dénoncer la situation dans la Bande assiégée de Gaza et protester contre l'action policière qui a eu lieu la veille, tentant de les déloger.

Environ 150 étudiants se sont réunis, jeudi à la mi-journée, devant l'Institut d'études politiques (IEP) pour protester contre l'évacuation par les Compagnies républicaines de sécurité (CRS), dans la nuit, d'un campus de

l'institut occupé par des étudiants pro-palestiniens, d'après les médias locaux.

Rappelons que des actions sont également menées dans le sillage des mobilisations en cours, au sein des grandes universités américaines.

### LE MINISTRE DE LA DÉFENSE FRANÇAISE ENVISAGE LA CRÉATION D'UNE "FORCE D'INTERVENTION" EUROPÉENNE À PARTIR DE 2025

Le ministre français de la Défense a déclaré, vendredi, qu'il envisageait la création d'une "force d'intervention" européenne à partir de 2025, selon les médias locaux. Le président français Emmanuel Macron a réitéré, jeudi, sa suggestion de former une telle force pour renforcer la souveraineté européenne en matière de défense.

"Vous avez beaucoup de crises sur

lesquelles l'Otan n'est pas compétente, et sur lesquelles la France, souvent, mène des opérations seules", a déclaré le ministre Sébastien Lecornu sur France 2, prenant en exemple la crise au Soudan, et le rapatriement de citoyens européens.

Le projet de force d'intervention viserait à sécuriser tous les citoyens européens de manière rapide, a-t-il ajouté.

Sébastien Lecornu a également indiqué qu'il avait déjà commencé à discuter du projet avec ses homologues européens, afin qu'il soit opérationnel en 2025.

### L'Europe sous la protection des États-Unis

Le ministre a également abordé la question de la souveraineté européenne et de l'indépendance vis-à-vis des États-Unis.

"Beaucoup de capitales européennes achètent à Washington parce qu'elles sont dans la promesse de la part des États-Unis qu'ils viendront les protéger, y compris avec un non-dit qu'est le parapluie nucléaire américain", a expliqué Lecornu.

Il a toutefois ajouté que le modèle nucléaire en Europe est totalement "autonome" et qu'il n'a pas été construit contre Washington, mais en autonomie par rapport aux États-Unis.

Le ministre français a également ajouté que son pays souhaitait construire des chars de combat avec le voisin allemand d'ici 2040. Les deux pays devraient signer un accord en ce sens, vendredi.

R.I

**UNIVERSITÉ D'ORAN 2 MOHAMED BEN AHMED**  
FACULTÉ DES LANGUES ÉTRANGÈRES  
LE LABORATOIRE LANGUES, LITTÉRATURE,  
CIVILISATION ET HISTOIRE EN AFRIQUE (LLCHA)  
ORGANISENT

**Journée hommage**  
dédiée à  
**ABDOU ELIMAM**

Le 29 avril 2024 à 9h  
Lieu: Auditorium de la  
Faculté des langues étrangères  
Université d'Oran 2

Nous espérons que vous pourrez vous joindre à nous pour célébrer la mémoire du défunt linguiste Professeur émérite Abdou Elimam

**COMITÉ D'ORGANISATION:**  
PRE NABILA BOUAYED HAMIDOU  
PRE HANANE SAYAD EL BACHIR  
DRE BOUCHRA ABOURA  
MR. YOUNES SAAID

livre de mémoire virtuel

**PROGRAMME**

1. **\*\*Ouverture et Accueil (30min)\*\***

- Lecture coranique
- Allocution de Monsieur le recteur Pr Ahmed CHALAAL
- Mot de la Doyenne de la faculté des langues étrangères Pre Nabila BOUAYED-HAMIDOU
- Mot de la directrice du laboratoire LLCHA Pre Khalida Touil
- Breve introduction du Pre Hanane SAYAD EL BACHIR

\*Une minute de silence en mémoire du défunt Abdou Elimam\*

2. **\*\*Ouverture des travaux de la journée (modératrice: Pre Hanane SAYAD EL BACHIR)\*\***

- Un mot d'ouverture par Pre Hind ELIMAM BELKHIR (10 -15 min)
- Projection: Séquence de la dernière Conférence à Tlemcen (30 minutes)
- Témoignage du Pr Hikmet SARI Ali (10 min)
- Pr Mohamed MILIANI : Professeur ELIMAM : une voix et une voie (10 min)
- Dr Youssef BACHA: Abdou ELIMAM en récit: Du substrat punique à la psychosociolinguistique et la sociodidactique du maghribi/magharibi » (10 min)
- Pr Rabah SEBAA: écrire en algérien aujourd'hui (10 min)
- Pre Fatima Zohra CHIALI LALAOUI: L'imaginaire linguistique et langue identitaire (10 min)
- Dre Kheira DJERADI: compte-rendu des deux derniers ouvrages de Abdou ELIMAM : "De l'à-dire au dit "et "Après Tamazight la Daridja (le Maghribi)" (10 min)
- Dr Aziz MERDJI: Langue inaugurale creuset de l'identité et langue pivot comme outil linguistique efficient au service de l'appréhension des langues secondes (10 min)
- Mme Fatma DAHIAS :l'autre langue ou la langue de l'Autre ? Monolinguisme ou multilinguisme? Réflexions sur la politique des langues en Algérie (10 min)
- Le projet de recherche au CRASC (3000 ans de littératures Maghribi): Far Edhab/Belgharraz (10 min)

3. **\*\* L'homme : Témoignages \*\***

- Diaporama en Hommage à Mr. Elimam. (morceau musical )
- Témoignages des collègues, amis, ou membres de la famille

4. **\*\*Hommage Symbolique (20 minutes)\*\***

Notice Bio-Bibliographique

**\*\*Livre de Mémoire Virtuel \*\*: \*\***

**\*\* Clôture (10 minutes)\*\***

**\*\* Le Coin Souvenir (Bibliothèque FLE) \*\***

- Don des ouvrages
- Petite exposition sur les travaux et recherches du défunt Abdou Elimam